



Le tissu économique

dans le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

Diagnostic du territoire

Révision de charte, document de travail, novembre 2021



Le tissu économique dans le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

Document de travail – ne pas diffuser

Ce chapitre est l'un des 18 chapitres du diagnostic territorial du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, réalisé dans le cadre de la révision de sa charte. Chaque chapitre correspond à une ressource du territoire.

Version	0, 15 novembre 2021
Source	Diagnostic socio-économique des chambres consulaires
Rédaction et contributions SMPNR	Amélie Le Ster, Julien Viaud, Laure Letard, Lucie Arrouméga, Lucile Chamayou
Relecture et commentaires intégrés	Julie Gouët, SMECTOM Du Plantaurel (déchets)

Crédit photo de couverture : Transhumance en vallée de Salau. © Alain Bashenis

Sommaire

Introduction	5	5.2.1. Les systèmes	26
1. Le regard des habitants (enquête citoyenne 2017-2018)	6	5.2.2. La filière viande	28
2. La population	7	5.2.3. La filière lait	28
2.1. La population et l'occupation du territoire	7	5.2.4. L'agriculture biologique	28
2.2. Population et activité économique	9	5.2.5. Haute Valeur Environnementale	29
3. Les entreprises	11	5.2.6. Les modes de commercialisation	30
3.1. Entreprises et évolutions (CCI – CMA-CA)	11	5.2.7. Le pastoralisme	30
3.1.1. Les établissements enregistrés à la CCI	11	5.2.8. Les outils de transformation	33
3.1.2. Les établissements enregistrés à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat	11	5.2.9. Les marques du territoire et labels	33
3.1.3. Les entreprises de construction	12	6. Le tourisme	35
3.1.4. L'Industrie	12	6.1. Le profil du touriste : des touristes majoritairement français	35
3.1.5. Les services	12	6.2. La fréquentation touristique	35
3.1.6. Le commerce	12	6.3. L'offre touristique	36
3.1.7. Les exploitations agricoles	13	6.3.1. Les activités <i>outdoor</i>	36
3.2. Les chefs d'entreprise	16	6.3.2. Tourisme culturel et patrimonial	40
3.2.1. Les chefs d'entreprises – Chambre de Commerce et d'Industrie	16	6.3.3. Le thermalisme	41
3.2.2. Les chefs d'entreprises – Chambre des Métiers et de l'Artisanat	16	6.3.4. L'agrotourisme	41
3.2.3. Les chefs d'exploitation agricole- Chambre d'Agriculture	16	6.4. L'hébergement touristique	42
3.3. L'aide à la création, au suivi et à la transmission des entreprises	17	6.5. Les labels touristiques- en cours	43
3.4. Les zones d'activités	19	7. Attractivité du territoire	44
4. L'emploi	21	7.1. Desserte physique et numérique	44
4.1. Les entreprises enregistrées à la CCI	21	7.2. Accès au foncier	44
4.2. Les entreprises – Chambre des Métiers et de l'Artisanat	22	8. Un territoire promoteur d'une économie circulaire	46
4.3. Les exploitations agricoles	22	8.1. Une dynamique en faveur de l'économie circulaire	46
5. Les productions	23	8.2. Les circuits courts	46
5.1. Commerce, industrie et artisanat	23	8.3. Alimentation : L'approvisionnement en nourriture bio et locale ...	48
5.2. L'agriculture	26	8.4. La marque Valeurs Parc, une distinction de produits locaux respectueux de l'environnement	49
		8.5. La filière-bois : un levier pour l'économie locale	49
		8.6. Des initiatives pour la réduction et le réemploi des déchets	50
		8.7. La monnaie locale : le Pyrène, un levier pour l'économie locale ...	51
		8.8. Des outils institutionnels	52
		9. Les déchets	54

9.1.	Une situation problématique des déchets	54
9.2.	La collecte et le traitement des déchets	56
9.3.	La gestion des déchets industriels et artisanaux	58
9.4.	Les déchets liés à l'activité agricole	58
10.	Changement climatique et tissu économique	59
11.	Les forces vives du territoire et les documents cadre	60
12.	Elément prospectif 2039	61
	Synthèse.....	63

Introduction

« L'économie est une science humaine, pas une science exacte. Les Chartes de Parcs considèrent qu'elle doit être porteuse de sens, basée sur « l'être » plutôt que sur « l'avoir » car elle est faite pour et par l'Homme; l'humanité ne perdurant que si elle ne détruit pas son propre écosystème, principal capital à faire fructifier dans le futur »¹

Les tendances actuelles de concentration urbaine, de perte de lien social, de montée en puissance d'une société individualiste et une machine économique en route alimentant le réchauffement climatique sont autant de symptômes d'une mondialisation dans laquelle les Pyrénées Ariégeoises ne se retrouvent pas. Face à ces constats, les projets portés par les Parcs Naturels Régionaux participent à inventer et à construire un monde autrement, basé sur la relocalisation de l'économie et la dynamisation de territoires ruraux.

La crise sanitaire liée à la COVID 19 révèle les faiblesses du modèle socio-économique actuel, dans un monde aux ressources limitées. Elle a provoqué une accélération des politiques publiques au niveau régional et de la conscience des citoyens sur l'importance d'une relocalisation de l'économie et d'une économie plus sobre, plus résiliente.

Le développement économique et social est une des missions des Parcs naturels régionaux. Cela consiste à développer l'économie du territoire, à augmenter sa richesse globale, à renforcer la solidarité entre les habitants sans épuiser les ressources naturelles, sans participer au réchauffement climatique, sans compromettre l'équilibre des écosystèmes. Ces territoires ruraux habités aux patrimoines naturels et culturels remarquables doivent vivre et faire vivre, et ne sont pas des espaces « sous cloches ». Ils appellent à prendre en compte les logiques de conservation de la nature dans les projets de développement et les enjeux de développement économique dans les projets de conservation de la nature. Cela implique une certaine approche de développement économique

¹ Fédération des Parcs naturels régionaux de France, 2016. Stratégie de développement dans les Parcs. 8p.

valorisant les ressources locales dans une démarche de mise en réseau, de filières, de circuits-courts, une économie porteuse de sens et plus humaine, en lien avec les valeurs de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire et de fonctionnalité².

Le profil économique des Pyrénées Ariégeoises a évolué, passant d'une économie traditionnelle à une économie plus résiliente. Abandonnées par des pans entiers de leur « grande industrie » traditionnelle, papetière et électrométallurgique, les Pyrénées Ariégeoises ont dû conforter de nombreuses filières et en inventer ou en accueillir d'autres. Aujourd'hui elles possèdent une économie plus diversifiée (agriculture, pastoralisme, agroalimentaire, tourisme, services...).

Le PNR des Pyrénées Ariégeoises a été chargé d'accompagner le contexte d'initiatives économiques dans le territoire. Il a su trouver des axes et des filières pour déployer son action : il est à la pointe dans les stratégies de produits locaux (ex. Marque Valeurs Parc) et de circuits courts et a joué un rôle de stimulant et « d'apporteur de volume d'affaires » dans les métiers du bâtiment en lien avec le patrimoine et la transition énergétique et pour les opérateurs de chantiers de génie écologique et forestier. Il a été pionnier dans l'introduction du bois local dans la construction et jouit dans ces domaines de positions reconnues.

Les particularités des Pyrénées Ariégeoises :

- > Présence de nombreuses micro-entreprises
- > Une agriculture de montagne majoritairement tournée vers l'élevage allaitant, dont les produits sont commercialisés en circuits longs (filière peu valorisante et rémunératrice)
- > De nouvelles technologies agroalimentaires
- > Une grande richesse et diversité de petites exploitations agricoles innovantes, commercialisant en circuit court, et porteuse de valeurs ajoutée et d'une image forte pour les Pyrénées Ariégeoises

² Selon l'ADEME, l'économie de la fonctionnalité établit une nouvelle relation entre l'offre et la demande qui n'est plus uniquement basée sur la simple vente de biens ou de services. La contractualisation repose sur les effets utiles (bénéfices) et l'offre s'adapte aux besoins réels des personnes, des entreprises et des collectivités ainsi qu'aux enjeux relatifs au développement durable.

> Développement d'activités artisanales ou industrielles dans le secteur de l'alimentaire notamment dans le saint-gironnais. Un ensemble d'activité qui s'est greffés avec une répartition territoriale remarquable y compris pour certaines entreprises qui sont des leaders nationaux (mohair, fourniture de plantes humide par exemple).

> Un repli de l'activité agropastorale

> Un terrain de randonnée.

> Un fort potentiel pour le développement d'un éco-tourisme (montagne, paysage, nature, typicité des savoir-faire, ...)

Ce diagnostic s'est appuyé sur plusieurs sources notamment sur le diagnostic socio-économique des Pyrénées Ariégeoises réalisé par les chambres consulaires de l'Ariège (2021), les données issues de l'Observatoire des territoires, les données et les études de l'Agence Départementale du Tourisme. Plusieurs partenaires ont été mobilisés: les chambres consulaires, l'Agence régionale ADOCC, le SMECTOM du Plantaurel et l'Observatoire Départemental du Tourisme... Au niveau touristique, peu de données sont disponibles à l'échelle du périmètre d'étude.

1. Le regard des habitants (enquête citoyenne 2017-2018)

L'économie

Le tourisme « vert », l'agriculture raisonnée/bio, la filière bois, laine, l'accès aux produits locaux, les énergies renouvelables et le recyclage sont plébiscités comme **secteurs d'activité à favoriser** dans une logique de développement durable. Ils font part aussi de propositions de développements culturels (musée, centres culturels). Les avis au sujet des projets de mines et carrières sont partagés. Les répondants observent une économie liée à des activités traditionnelles en perte de vitesse. Le pastoralisme est présenté comme menacé, alors qu'essentiel à l'économie, à l'identité, la culture et aux paysages locaux. La disparité d'industries est regrettée par certains alors que d'autres y voient l'opportunité de se tourner vers des alternatives. Ils souhaitent sauvegarder les activités traditionnelles tout en faisant évoluer voire **en réinventant l'économie locale**. Le modèle économique souhaité se rapproche de la notion de

développement durable avec une volonté d'intégrer la notion d'**innovation** au projet économique territorial.

Les répondants appellent la sphère politique à définir un **nouveau projet économique** pour les Pyrénées Ariégeoises, appuyé fortement sur une stratégie de communication territoriale. Ils y voient l'opportunité de repositionner l'image du territoire afin d'attirer de nouvelles entreprises, innovantes et en accord avec les principes de développement durable. La demande de création de **formations locales adaptées** à une nouvelle économie est avancée.

Certains signalent la nécessité de diversifier l'économie, tout en préservant les ressources naturelles et la qualité environnementale. Le **tourisme** est perçu comme un secteur en plein essor et en progrès sur le territoire. Les répondants demandent d'engager plus d'effort pour son développement (source d'emploi, créateur de service et d'une dynamique). Les besoins de **qualité, de mise en réseau, d'une meilleure communication, visibilité et diffusion** sont avancés pour toutes ces filières.

Le tourisme

❖ Un secteur en plein essor

Le tourisme est perçu comme un secteur en plein essor et en progrès sur le territoire. Cependant, les répondants demandent d'engager plus d'efforts pour son développement. Perçu comme « **source d'emplois** », **créateur de services et d'une dynamique** (préservation de l'environnement et offre culturelle), le tourisme profiterait aussi largement aux habitants. D'autres répondants sont plus mitigés concernant le développement de ce secteur, notamment par crainte du « tout tourisme ».

❖ Améliorer la qualité de l'offre (hébergement, restauration, activités – randonnées, et transport)

Les répondants définissent **leur vision du tourisme local** selon six grands axes : vert, sportif, innovant, familial, patrimonial et culturel. Les répondants ont identifié divers besoins pour proposer un **tourisme de qualité**. Ils rappellent la nécessité de préserver le milieu naturel, entretenir et restaurer le patrimoine bâti. Ils les évaluent comme socle principal du tourisme local. Ils estiment nécessaire

d'assurer un accueil, une restauration et des hébergements de meilleure qualité. Certains répondants évoquent un **besoin de diversifier et moderniser l'offre**, en soutenant notamment les porteurs de projets de tourisme innovant. L'amélioration de **l'offre de randonnée** (balisage et entretien des sentiers) apparaît comme un point majeur. L'amélioration de **l'offre de transports** afin de faciliter la circulation des touristes est également mise en avant : création de voie verte, location de vélos, « vélib' » ou « autolib' » (voitures électriques), navette électrique...

❖ Améliorer la communication

Les répondants regrettent un territoire méconnu et encouragent à améliorer la communication à l'intérieur et hors de ses frontières (Toulouse, France, étranger).

❖ Des craintes associées au développement du tourisme

Une des principales craintes est celle de devenir un musée à ciel ouvert, un parc sous cloche et non plus un lieu de vie. Le développement excessif du tourisme et la détérioration du milieu causé par un touriste « pollueur » est également une inquiétude importante. D'autres répondants questionnent les réelles retombées économiques du tourisme.

Les déchets

Les déchets sont identifiés comme étant une des sources de pollutions menaçant la biodiversité, la qualité de l'eau et l'air. Les répondants mettent en avant une amélioration et une facilitation des pratiques de **tri et recyclage des déchets**. La sensibilisation est citée comme méthode pour réduire le manque de tri et les dépôts sauvages.

L'**arrêt d'utilisation de pesticides agricoles** est une des principales demandes. L'accompagnement des professionnels et des particuliers dans la réduction de pesticides et le changement des pratiques est sollicitée. La **valorisation des déchets** (ressourcerie, compostage, biogaz) est mise en avant. La nécessité de travailler en amont sur **la réduction des déchets** apparaît. La facturation des déchets au poids est une forme d'incitation efficace.

2. La population

(Comité interconsulaire de l'Ariège, 2021)

2.1. La population et l'occupation du territoire

Le périmètre d'étude compte 65857 habitants, soit 42% de la population du département en 2018.

Depuis 2009, la population ne cesse de décroître :

-1.9% en neuf ans pour le territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises, avec une dynamique à la baisse qui ne s'est jamais interrompue depuis 2011 +0.3% pour le département qui a connu deux périodes d'augmentation de la population, 2009-2013 et 2015-2016.

La population du Parc diminuant et celle du département augmentant, l'écart de densité se creuse entre ces territoires.

La densité moyenne du périmètre d'étude est de 23,4 habitants/km², celle du département est de 32,1 habitants/km² celle de la région Occitanie 80 habitants/km² et le la France 105 habitants/km². Cette densité masque bien évidemment des disparités très marquées. A titre d'exemple :

- Le territoire des communes traversées par la route nationale N20 expose une densité de 146 habitant/km², celui des communes traversées par la route départementale D117 une densité de 94.6 habitants/km². Les communes de ces deux axes représentent 55% de la population du PNR des Pyrénées Ariégeoises et 14% de sa superficie*
- Le territoire des communes du PNR des Pyrénées Ariégeoises frontalières de l'Espagne ou de l'Andorre porte 4% des habitants du PNR des Pyrénées Ariégeoises pour 30% de sa superficie, soit une densité de 3 habitants/km².*

L'occupation de l'espace, conséquence des caractéristiques physiques du territoire mais aussi du lien entre ces dernières et l'activité économique développée ou en potentiel est à inscrire au chapitre des atouts mais aussi des faiblesses de ce territoire.

Au-delà de la densité de certaines zones, les disparités de ce territoire sont

observables également au regard de la localisation de la population.

A ce titre, trois pôles regroupent 36% de la population du territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises:

- > Foix-Montgaillard : 11 280 habitants
- > Saint-Girons-Saint-Lizier-Lorp-Sentaraille : 9 708 habitants
- > Tarascon-sur-Ariège: 3060 habitants.

Ces trois pôles se situent le long des principaux axes de communication, routes nationale N20 et départementale D117 (Insee 2018).

Plusieurs niveaux de concentration de population sont à considérer :

- 10 pôles de proximité : Val de Sos, Les Cabannes, Saint Pierre de Rivière, La Bastide de Sérou, Le Mas d'Azil, Sainte Croix Volvestre, Prat-Bonrepaux, Castillon-en-Couserans, Oust-Seix et Massat
- 3 pôles d'ultra-proximité : Montgaillard/Saint-Paul-de-Jarrat, Saurat et Mercus-Garrabet
- 2 pôles principaux : Foix, Saint-Girons et un pôle relais : Tarascon-sur Ariège

A chaque type de pôle ses caractéristiques:

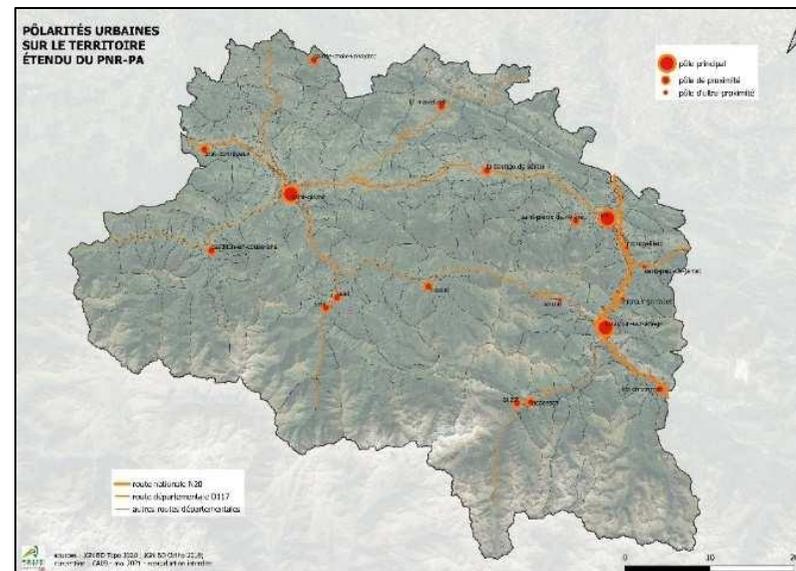
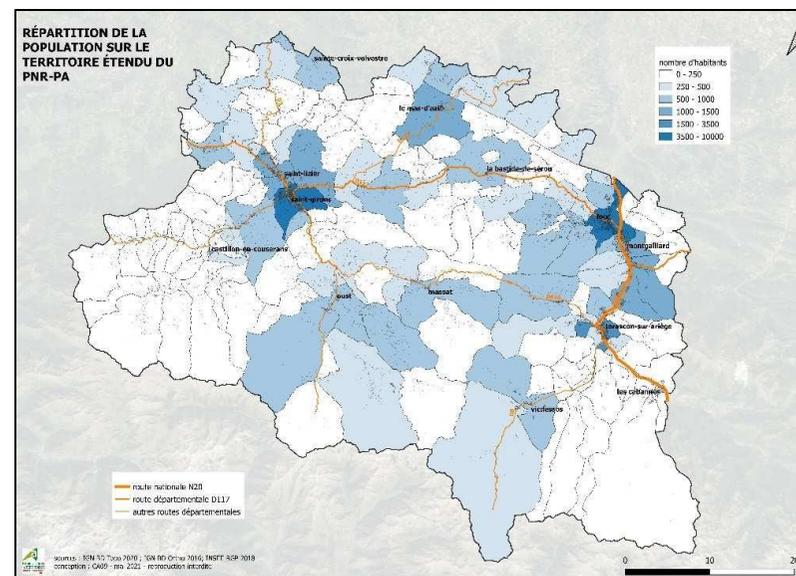
> pôles principaux : tous les services et équipements sont accessibles et destinés à la population du territoire concerné mais au-delà à celle qui réside dans des zones moins équipées et/ou desservies. Ils répondent aux besoins quotidiens, occasionnels et exceptionnels.

> pôles relais : ils répondent aux besoins du quotidien et occasionnels.

> pôles de proximité : ils rayonnent sur une zone de 10 à 20 kilomètres autour des bourgs, pas de concurrence intra-pôle ni extra-pôle. Ils offrent les services et équipement de base : éducation, santé, sport, service public type bureau postal, parfois culture. Ils constituent la réponse aux besoins quotidiens.

> pôles d'ultra proximité : la palette de service et équipement est moins complète et soutenue que dans les pôles de proximité ; le rayonnement est moins important.

Au-delà de l'attractivité de l'appareil commercial et de service, le rayonnement s'analyse également en termes de centralité et de flux de circulation mais également en termes de distance et temps de trajet : 6 à 10 minutes pour le commerce de proximité.





Le maintien des services et équipements dans les pôles de proximité et d'ultra-proximité est un véritable enjeu : enlever une fonction à un de ces pôles déséquilibrera l'offre et la fréquentation du pôle affaibli sera grandement diminuée avec des répercussions sur toutes ses fonctions.

Sur ce territoire à faible densité et forte dispersion, **les pôles de proximité jouent un rôle essentiel d'entretien de l'offre de services et d'infrastructure**. Ces pôles sont essentiels pour le maintien de l'activité des centre-bourgs, celui des populations ainsi que pour l'attractivité du territoire.

2.2. Population et activité économique

La répartition de la population des Pyrénées Ariégeoises par tranche d'âge met en évidence une population globalement **plus âgée** que celle du département :

- La part des plus de 60 ans représente 35.3% sur le périmètre d'étude et 32.8% sur celui du département
- La part des moins de 15 ans est de 14.7% sur le périmètre d'étude et 15.8% sur celui du département.

La **part des retraités est également plus élevée** que sur le département même si elle a diminué en 5 ans alors qu'il a augmenté sur le département sur la même période.

Concernant la population active, plusieurs observations :

- **trois catégories de population active sont en augmentation sur le périmètre d'étude: les agriculteurs, les artisans/commerçants/chefs d'entreprise et les cadres/professions intellectuelles supérieures**. Elles augmentent également sur le territoire départemental mais dans de moindres proportions.
- la catégorie des employés et ouvriers est en baisse alors qu'elle augmente pour les employés au niveau départemental et baisse dans des proportions plus réduites pour les ouvriers.
- Le territoire se caractérise également par sa part importante d'agriculteurs exploitants et une évolution positive plus forte que sur le territoire départemental.

La structuration de la population de plus de 15 ans du périmètre d'étude au regard de son niveau de formation met en évidence une population **plus diplômée** que celle du département.

	PNR des Pyrénées Ariégeoises			Ariège		
	Nombre	%	Var ann. 2012 -17	Nombre	%	Varann. 2012 -17
Agriculteurs exploitants	1 342	2,5%	+2,3%	2 468	1,9%	+1,4%
Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise	2 800	5,1%	+1,9%	5 907	4,6%	+0,8%
Cadres, Profession intellectuelle supérieure	2 694	4,9%	+2,2%	5 918	4,6%	+1,1%
Professions intermédiaires	6 745	12,3%	-0,2%	15 710	12,2%	+0,0%
(suite)	PNR des Pyrénées Ariégeoises			Ariège		
	Nombre	%	Var ann. 2012 -17	Nombre	%	Var ann. 2012 -17
Employés	8 318	15,2%	-0,2%	21 647	16,8%	+0,5%
Ouvriers	5 556	10,2%	-1,4%	14 785	11,4%	-1,1%
Retraités	19 649	35,9%	-0,5%	44 232	34,2%	+0,2%
Autres	7 619	13,9%	+0,7%	18 495	14,3%	+0,9%
Total	54 723	100,0%	-0,1%	129 162	100,0%	+0,2%

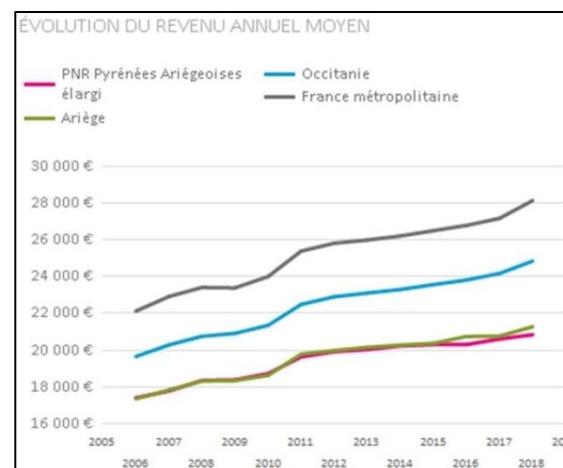
Population active dans le périmètre d'étude et en Ariège. Source : diagnostic socio-économique des chambres consulaires, 2021.

Niveau de diplôme	PNR des Pyrénées Ariégeoises	Ariège
Aucun diplôme ou au plus BEPC, brevet....	27.7%	30.3%
CAP ou BEP	26.6%	27.3%
BAC général, technologique, ...	19.6%	18.8%
Diplôme d'études supérieures	26.2%	23.7%

Niveau de diplôme dans le périmètre d'étude et en Ariège. Source : INSEE / Traitement CCI

Le revenu moyen mensuel des habitants du PNR des Pyrénées Ariégeoises et du département sont quasiment identiques tout comme la proportion des foyers fiscaux imposables. En revanche, ces données sont inférieures à ce qui est constaté pour la Région Occitanie et la France. L'impact de la proportion de retraités dans la population se retrouve dans les données fiscales.

Les revenus annuels moyens des territoires de comparaison- périmètre d'étude PNR des Pyrénées Ariégeoises, Ariège, Occitanie et France- évoluent de façon similaire. Cependant, il est possible d'observer un décrochement par rapport aux revenus de l'Occitanie et de la France.



Source : Direction générale des impôts – impôts sur le revenu/traitement CCI

2018	Part des foyers fiscaux imposés
PNR des Pyrénées Ariégeoises	44,5%
Ariège	44,9%
Occitanie	48,4%
France métropolitaine	52,3%
2018	Revenu mensuel moyen
PNR des Pyrénées Ariégeoises	1 737 €
Ariège	1 773 €
Occitanie	2 070 €
France métropolitaine	2 343 €
2018	Part des foyers fiscaux concernés par les retraites et pensions
PNR des Pyrénées Ariégeoises	44,0%
Ariège	42,8%
Occitanie	38,1%
France métropolitaine	35,4%

Source : Direction générale des impôts – impôts sur le revenu/traitement CCI

La densité d'établissements par habitant permet de caractériser le tissu artisanal:

- > Services : 100 habitants pour 1 établissement, 94 pour le département
- > Alimentation : 141 habitants pour 1 établissement, 169 pour le département
- > Bâtiment : 65 habitants pour 1 établissement, 71 pour le département
- > Fabrication : 131 habitants pour 1 établissement, 159 pour le département

Hormis pour les services, le nombre d'habitants pour les établissements des autres secteurs fait apparaître un nombre d'habitants par établissement inférieur à ce qui est relevé pour le département. Le statut juridique le plus déclaré à la CMA est l'entreprise individuelle, ce statut représentant 73% des entreprises qui y sont déclarées

3.1.3. Les entreprises de construction

Ce secteur comporte les activités de construction bâtiment, de construction de réseaux, de travaux de peinture, etc... Les entreprises du secteur de la construction sont constituées à 80% en société; 11% d'entre elles sont en micro-entreprises. Ces entreprises emploient 863 salariés en 2018. 80% d'entre elles ont moins de 4 salariés ; 55% des salariés sont employés dans des entreprises qui emploient entre 10 et 49 salariés.

Le nombre de salariés est en baisse sur la période 2009-2018 : -25% sur cette période, soit une baisse plus importante qu'au niveau départemental. Sur ces deux territoires, le nombre de salariés est en hausse de 5% en 2019 par rapport à 2018. Le nombre d'entreprises de ce secteur est en augmentation, + 49 sur la période 2011-2021.

3.1.4. L'Industrie

Ce secteur recouvre des activités variées : papeteries, menuiseries, fabrication de machines agricoles, d'instrumentation, métallurgie aluminium, énergie, alimentaire, etc... Le solde création/radiation d'entreprise fait apparaître un solde positif de + 184 entreprises sur le PNR des Pyrénées Ariégeoises. Les entreprises du secteur industriel sont à 65% constituées en forme sociétaire, 12% sont sous statut de la micro-entreprise.

80% de ces entreprises ont moins de 4 salariés, 4 entreprises ont plus de 50 salariés et

représentent 35% des salariés du périmètre d'étude. 47% des salariés sont employés dans des entreprises de 10 à 50 salariés. Le nombre de salarié sur le périmètre d'étude est relativement stable (-2.5%), en léger recul par rapport à l'évolution du territoire départemental (-1%).

	Alimentation	Bâtiment	Fabrication	Services	TOTAL
Auto-entrepreneurs	165	544	338	325	1372
Entreprises individuelles	94	252	65	157	568
Sociétés	207	225	101	173	706
TOTAL	466	1021	504	655	2646

3.1.5. Les services

Outre l'activité des sièges sociaux, ce secteur d'activité comprend des entreprises de restauration, de transport, d'hébergement, d'aide à domicile, etc...Ce secteur est en croissance en termes de nombre d'entreprises puisque le solde création/radiation fait apparaître une progression de + 444 entreprises sur la période 2011-2021. Les 2/3 des entreprises de ce secteur sont des sociétés, 17% ont pris le statut d'auto-entrepreneurs.

La très grande majorité de ces entreprises n'ont pas ou peu de salariés : 90% d'entre elles ont moins de 4 salariés. 39% des salariés de ce secteur sont employés dans des entreprises de moins de 10 salariés, 32.5% dans des entreprises de 10 à 49 salariés et 28.5% dans des entreprises aux effectifs supérieurs à 50 salariés. Globalement, le nombre de salariés de ce secteur dans le périmètre d'étude est en baisse de 4.3% sur la période 2011-2019 alors que ce nombre augmente de 3.2% à l'échelle du département.

3.1.6. Le commerce

Ce secteur est également en croissance avec un solde positif création/radiation de + 230 sur la période 2011-2021. 56% des entreprises développent leur activité sous forme sociétaire et 22.6% prennent le statut d'auto-entrepreneur.

88.8% de ces entreprises ont moins de 4 salariés et emploient 26.4% des salariés de

ce secteur. 58% des salariés de ce secteur sont employés dans des entreprises de moins de 20 salariés. Le nombre de salariés de ce secteur est en baisse de 10% sur la période 2009-2019, évolution contraire à celle constatée sur le département qui enregistre une hausse de 7% sur la même période.

3.1.7. Les exploitations agricoles

Les Pyrénées Ariégeoises recensent **1129 exploitations agricoles** en 2018, soit 52,5% des exploitations du département. Depuis 2003, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 6.2% sur périmètre d'étude et de 5.8% sur le département. Après une augmentation du nombre d'exploitations entre 2003 et 2013, il y a une perte conséquente sur les 5 dernières années avec -12.6% sur le périmètre d'étude et -11% sur le département.

Le taux de renouvellement, qui correspond au nombre d'exploitations ayant au moins un dirigeant installé dans l'année sur le nombre total d'exploitations, est d'environ 5% en moyenne sur 2015-2017 dans le périmètre d'étude et le département. Sur la période 2010-2012, cette moyenne était autour de 4% sur ces deux territoires.

Le taux de départ, soit le nombre d'exploitations ayant au moins un départ de dirigeant dans l'année sur le nombre total d'exploitations **est plus élevé dans les Pyrénées Ariégeoises que sur le département**. Sur la moyenne 2015-2017, le taux de départ est de 9.4% dans le Parc et 8.5% dans le département.

Enfin, le taux de remplacement, qui correspond au nombre d'exploitations ayant au moins un dirigeant installé dans l'année sur le nombre d'exploitations ayant au moins un départ de dirigeant dans l'année, est de 80.4% dans le périmètre d'étude sur la période 2010-2012. En 2018, ce taux a baissé et a atteint 68.7% en moyenne sur la période 2015- 2017.



Dans le secteur agricole, l'enjeu de la transmission n'est pas seulement lié à l'âge des dirigeants mais aussi à la difficulté à trouver des repreneurs pour ces exploitations, reprise qui nécessite un investissement parfois très important.





L'installation des jeunes agriculteurs

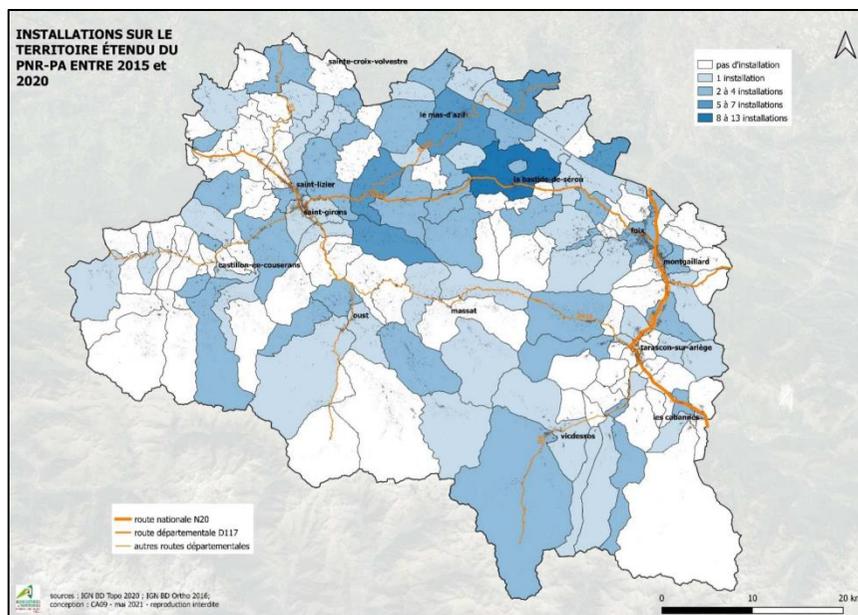
(Comité interconsulaire de l'Ariège, 2021)

De 2015 à 2020, 177 jeunes agriculteurs se sont installés dans les Pyrénées Ariégeoises avec le dispositif d'aide à l'installation jeune agriculteur : cela correspond aux agriculteurs qui ont moins de 40 ans, un diplôme agricole, une surface minimum et pour qui il s'agit de la première installation. Ces jeunes agriculteurs doivent justifier d'un revenu prévisionnel minimum équivalent au SMIC. Sur le département, ils ont été plus nombreux à s'installer dans le périmètre d'étude qu'en dehors. Parmi les jeunes agriculteurs installés dans les Pyrénées ariégeoises entre 2015 et 2020, 59% ne sont pas issus du cadre familial, c'est-à-dire qu'il n'avait pas de liens familiaux directs avec le cédant avant de s'installer. Sur les 177 installés, 97 sont en GAEC.

L'investissement des jeunes agriculteurs installés a un impact direct sur le territoire. Toutes les créations et reprises d'exploitations agricoles ne sont pas réalisées dans le cadre du parcours Jeunes Agriculteurs. En effet l'installation en agriculture reste possible pour les exploitants ne répondant pas aux critères de la Dotation Jeune Agriculteur. (cf. tableau ci-après)

	Périmètre d'étude PNR des Pyrénées Ariégeoises	HORS périmètre d'étude PNR des Pyrénées Ariégeoises	Département
Nb installation	177	117	294
Répartition	60%	40%	100%
dont femmes	61	48	109
Moyenne d'âge	30	29	30
Total Dotation Jeunes Agriculteur –DJA)	6 553 600 €	3 512 050 €	10 065 650 €
Moyenne DJA	37 026 €	30 018 €	34 237 €
Total invest.	30 997 475 €	24 132 621 €	55 130 096 €
Moyenne invest.	175 127 €	206 262 €	187 517 €
Total Inv + DJA	37 551 075 €	27 644 671 €	65 195 746 €
Total Inv + DJA Moyenne	212 153 €	236 279 €	221 754 €

Chiffres sur l'installation des jeunes agriculteurs Source : CA09



Installation sur le périmètre d'étude du PNR des Pyrénées Ariégeoises entre 2015 et 2020.
Sources : IGN BD Topo 2020, IGN, BD Ortho 2016. Réalisation : Chambre d'Agriculture de l'Ariège.

Formes juridiques des exploitations

La plupart des agriculteurs sont éligibles aux aides de la Politique Agricole Commune (PAC). Ils font alors annuellement une déclaration de surface et réalisent leurs dossiers de demande d'aide. Le tableau ci-après présente les formes juridiques des déclarants PAC présentes dans le périmètre d'étude.

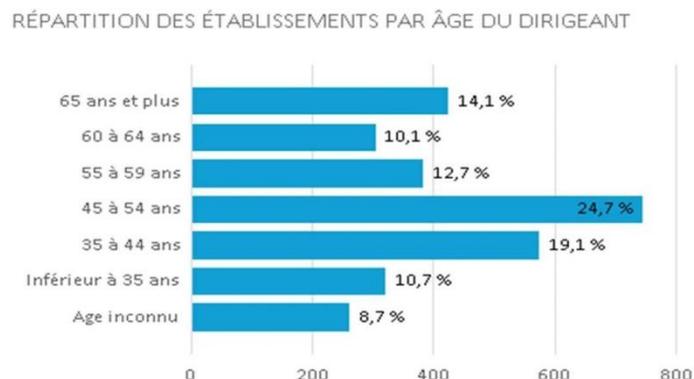
L'entreprise individuelle est la forme juridique la plus répandue dans les exploitations agricoles. Toutefois, il y a une augmentation constante du nombre d'exploitations agricoles (EA) sous forme sociétaire. Dans le PNR des Pyrénées Ariégeoises, les EA sociétaires représentent 15% du total des exploitations en 2003 et 22% en 2018. La part de formes sociétaires est plus importante à l'échelle du département que dans le PNR des Pyrénées Ariégeoises puisqu'elle est de 28% en 2018.

Statut juridique	Nombre d'exploitations
EARL	38
Exploitation individuelle	691
GAEC	137
SCEA	17
Autre forme sociétaire (GFA, Association, SARL, EURL)	4
TOTAL GENERAL	887

Forme juridique des déclarants PAC dans le périmètre d'étude. Source : RPG 2018 / Traitement CA09

3.2. Les chefs d'entreprise

L'âge des chefs d'entreprises est un indicateur essentiel. Sur le périmètre d'étude, selon les secteurs, 23% à 41% des dirigeants ont plus de 55 ans.



Sources : Fichiers des CCI d'Occitanie- URSSAF.

3.2.1. Les chefs d'entreprises – Chambre de Commerce et d'Industrie

Parmi les 3020 entreprises enregistrées au RCS, 37% ont un dirigeant de 55 ans ou plus. Dans les quatre principaux secteurs d'activités, c'est dans le secteur de l'industrie que l'on trouve la plus grande proportion de dirigeants de plus de 55 ans. Parmi ces derniers, presque la moitié a plus de 65 ans.

La répartition des dirigeants de plus de 55 ans par secteur d'activité est la suivante :

- > Services : 37.0%
- > Industrie : 39.0%
- > Construction : 35.7%
- > Commerce : 36.0%

3.2.2. Les chefs d'entreprises – Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Dans le secteur de l'artisanat, qui comporte beaucoup d'auto-entrepreneurs, les dirigeants de plus de 55 ans sont moins nombreux que dans le secteur du commerce et de l'industrie.

Dirigeants de plus de 55 ans par secteur parmi les 2649 établissements enregistrés à la CMA :

- > 142 dans l'Alimentation, soit 30.5%
- > 297 dans le Bâtiment, soit 29%
- > 144 dans la Fabrication, soit 29%
- > 152 dans les Services, soit 23%

La moyenne d'âge de ces mêmes dirigeants est de 46 ans dans le périmètre d'étude comme sur le département.

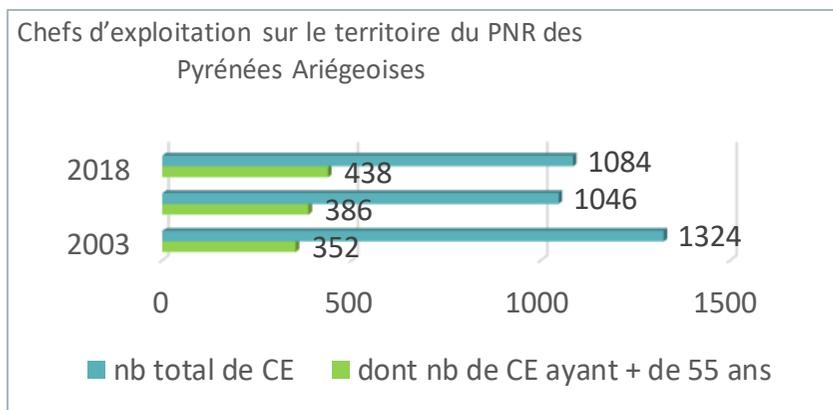
3.2.3. Les chefs d'exploitation agricole- Chambre d'Agriculture

Pour 1129 exploitations agricoles que compte le territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises, il y a 1084 chefs d'exploitation et 270 cotisants solidaires, soit 1354 personnes qui travaillent sur des structures agricoles hors salarié. Chef d'exploitation et cotisant solidaire sont des statuts sociaux liés au volume d'activité des exploitations et qui génèrent des droits sociaux différents.

Malgré une légère augmentation de 3,6% du nombre de chefs d'exploitation entre 2013 et 2018, une perte de 18% du nombre de CE de 2003 à 2018 est observable. La tendance est globalement similaire à l'échelle du département.

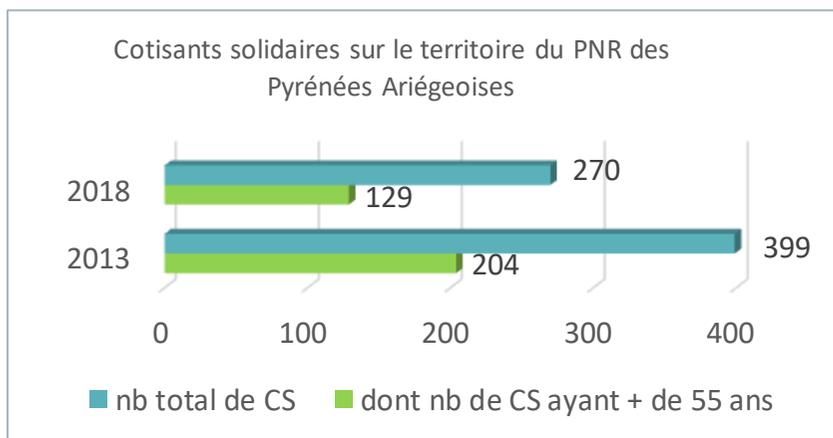
Sur les 1354 exploitants sur le territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises, 30% sont des femmes et 42% ont plus de 55 ans.

Les chefs d'exploitations de plus de 55 ans représentent 26.6% en 2003, 36.9% en 2013 et 40.4% en 2018. Sur le territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises, le nombre de CE de plus de 55 ans a augmenté de 24.4% entre 2003 et 2018. Ils sont de plus en plus nombreux en proportion et en nombre.



Source : données MSA / traitement ODR-CRAO – CA09

La tendance est similaire sur le département avec une augmentation de 30,6% de 2003 à 2018. L'addition du nombre des chefs d'exploitation et des cotisants solidaires met en évidence que 567 dirigeants agricoles sur le PNR des Pyrénées Ariégeoises qui ont plus de 55 ans.



Source : Diagnostic socio-économique du Comité interconsulaire de l'Ariège, 2021.

Alors que le nombre et la proportion de chefs d'exploitations de plus de 55 ans augmente, ils diminuent pour les cotisants solidaires.

Le nombre de cotisants solidaires de plus de 55 ans a diminué de 36,8% entre 2013 et 2018. La tendance est similaire sur le département avec une diminution de 34,2% de 2013 à 2018.

Parmi les chefs d'exploitation 82% sont exclusifs, 13% secondaires et 5% principal

Les chefs d'exploitation à titre exclusif exercent le métier d'agriculteur uniquement, les chefs d'exploitation à titre principal ont une autre activité mais l'activité agricole est plus importante pour eux en temps et en revenu et les chefs d'exploitation à titre secondaire exercent une autre activité professionnelle qui leur demande plus de temps et leur génère plus de revenu que le métier d'agriculteur.



Aujourd'hui, la part des chefs d'exploitation est stable et se maintient autour de 80% tandis que le nombre de d'exploitation à titre principal baisse et ceux à titre secondaire augmentent. Le nombre des chefs d'exploitation à titre secondaire représente en 2018 13% des chefs d'exploitation au lieu de 10% en 2003.

3.3. L'aide à la création, au suivi et à la transmission des entreprises

Afin d'assurer un accompagnement des porteurs de projet, la Région Occitanie a mis en place en 2018 l'**Agence de Développement Occitanie (AD'OCC)**, association Loi 1901, qui dispose d'une antenne en Ariège. AD'OCC a pour mission l'accompagnement à la création et au développement des entreprises, innovation, export. Parmi les initiatives régionales, **Hub Entreprendre Occitanie** est une plateforme qui vise à simplifier et faciliter les démarches des porteurs de projets et des entreprises. Cette plateforme est le fruit d'un travail partenarial avec les membres du Réseau des Développeurs Economiques Occitanie.

Le département de l'Ariège, ses collectivités et ses entreprises sont dotés d'outils pour l'aide à la création, le suivi et la transmission d'entreprises.

La Chambre de Commerce et d'Industrie, dont les missions sont de:

- > représenter les intérêts des entreprises, comprendre leurs préoccupations, faire connaître leurs besoins, les informer et communiquer avec le tissu économique.
- > accompagner les entreprises à chaque étape de leur développement, encourager leur vitalité, leur ouvrir de nouvelles perspectives et prévenir leurs éventuelles difficultés.
- > développer l'attractivité de l'Ariège et participer aux projets territoriaux.
- > former pour développer les compétences, augmenter l'employabilité des jeunes et des femmes, proposer des personnels qualifiés.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat dont les missions sont de promouvoir le développement des entreprises artisanales, représenter et défendre les intérêts généraux des artisans et accompagner l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle (apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique, transmission d'entreprise).

Initiative Ariège est une plate-forme d'initiative locale qui a pour vocation la mise en valeur des ressources existantes en Ariège afin d'aider les entrepreneurs à pérenniser leur activité. Elle offre des aides techniques et financières à la création et la pérennisation d'entreprises. Initiative Ariège soutient également des entreprises de moins de 5 ans engagées dans un programme de développement de son activité.

Le Conseil Départemental et l'ensemble des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ont décidé de créer **l'Agence Attractivité Ariège** (AAA) suite à la disparition d'Ariège Expansion après le vote de la Loi NOTRe. La vocation d'AAA est d'accompagner les entrepreneurs dans la création et le développement d'entreprises sur le territoire ariégeois. AAA regroupe la Région Occitanie, le Conseil Départemental de l'Ariège, la communauté d'agglomération et les communautés de communes de l'Ariège, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture, l'Agence MADEELI, l'Agence de Développement Touristique, le PNR des Pyrénées Ariégeoises, ainsi que des entreprises et des acteurs de la vie économique. AAA intervient auprès des EPCI et des porteurs de projets. Depuis sa création, une vingtaine d'entreprises sur le

territoire ont bénéficié de plusieurs outils d'aide à la création et au développement d'entreprises (pass commerce de proximité et aide à l'immobilier classique).

L'Association Espace (Etablissement Séronais de Promotion et d'Accompagnement de Créateur d'Entreprise), est une structure locale d'aide à l'accueil de nouvelles activités économiques dans les communes de l'ancienne communauté de communes du Séronais, aujourd'hui appartenant à la Communauté de Communes de Couserans-Pyrénées. Son objectif principal est d'aider des porteurs de projets à la création et la pérennisation d'activités économiques viables sur le territoire avec un accompagnement humain et un parrainage.

La transmission des entreprises

La démographie des chefs d'entreprise du périmètre d'étude met en évidence l'importance et l'enjeu majeur que constitue la transmission d'entreprise. Enjeu pour le maintien du tissu d'entreprise mais aussi pour les emplois qui en dépendent de façon directe ou indirecte. Enjeu aussi pour le maintien des savoir-faire.

Il y a un réel intérêt à considérer la transmission comme un projet au même titre qu'une création ou qu'une reprise. Au regard du nombre de dirigeants de plus de 55 ans dans le périmètre d'étude, les actions à fournir tant pour l'accompagnement de ces chefs d'entreprise que pour celui des futurs repreneurs sont prioritaires. Le dynamisme économique dépend d'une bonne anticipation de la transmission d'entreprise. Les intervenants sont multiples :

> Les partenaires institutionnels : Préfecture, Direccte, Région, Conseil départemental, les collectivités locales (EPCI, PETR, PNR...), l'Agence de Développement Economique AD'OCC, l'ARACT, Pôle emploi, SSI (ex RSI).

> Les partenaires financiers : Banque de France, la médiation de crédit, les banques, Fédération des banques de France, la Caisse des Dépôts.

> Les acteurs des aides financières directes ou indirectes : les réseaux Initiative (Plateformes), l'ADIE, réseau Entreprendre, BPI, Région, plateformes de financement participatif, IES, Concours...

> Les professionnels experts de l'entreprise : avocats, notaires, experts-comptables,

INPI, centre de documentation et d'information sur les assurances, SSI (ex RSI), URSSAF, Service des Impôts des Entreprises

> Les organisations professionnelles : comme la CAPEB, l'UPA, l'UPE, la CGPME et les associations de commerçants et artisans.

> Les centres d'information et de documentation et leurs sites : INSEE, CREDOC, Maisons Communes Emploi formation, site BPI France création, Les Aides.fr

> Les acteurs de l'aide à l'implantation : les pépinières, les services économiques des communautés de communes et communautés d'agglomération, les Chambres d'Agriculture.

> Les acteurs de l'aide au démarrage d'activité et autres structures d'accompagnement : Coopératives d'activités, Couveuses d'activité, Incubateurs, Sociétés de portage salarial, BGE, les missions locales, Agefiph, MDPH, CAP Emploi, lés, URSCOP

La Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat participent à l'opération Occtav Pyrénées Centrales qui consiste à repérer les entreprises à transmettre, rechercher des repreneurs pour les entreprises diagnostiquées, accueillir les porteurs de projet, assurer le suivi des mises en relation entre cédants et repreneurs.

Les bénéficiaires de ce dispositif sont donc : des chefs d'entreprise installés en zone rurale et de montagne qui souhaitent céder leurs activités ; des porteurs de projets et candidats à l'installation qui recherchent un lieu où s'installer et/ou une activité à reprendre. ; Les collectivités locales de la région Occitanie dans leurs démarches d'appel à candidature pour la reprise d'activité.

Ce dispositif est complété par l'opération « Reprendre en Occitanie » mis en œuvre par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Des dispositifs pour l'installation agricole
(Comité interconsulaire de l'Ariège, 2021)

Les dispositifs des politiques publiques nationale et européenne organisent le

parcours à l'installation en plusieurs étapes pour lesquelles la Chambre d'agriculture de l'Ariège est labellisée, en exclusivité pour les deux premières étapes (Point d'accueil Installation et la réalisation d'un Plan d'entreprise) :

En agriculture, de nombreuses structures sont partenaires de l'installation et en particulier du Point Accueil Installation : le Syndicat des Jeunes Agriculteurs, les entreprises de service (Service de Remplacement de l'Ariège, MSA, SAFER, CER France, ADEAR, Bio Ariège Garonne Bio), les banques (Crédit Agricole, Banque Populaire) et les organismes économiques (ARTERRIS, CAPLA, CAPA, Val de Gascogne).

Par ailleurs, des dispositifs spécifiques complémentaires ont été mis en place afin de favoriser l'accès à l'installation agricole pour des publics diversifiés. Citons les dispositifs Pass Emergence et Pass Installation mis en place par le Conseil Régional Occitanie, destinés à accompagner les porteurs de projet pendant leur réflexion préalable à l'installation et si nécessaire pendant une première phase de développement de leur exploitation.

Pour favoriser la transmission des exploitations et/ou l'intégration d'un nouvel associé dans une société, un dispositif spécifique a été créé : le Contrat Emploi Formation Installation (CEFI)³. Un autre dispositif commun à l'ensemble des secteurs et sur lequel CCI, CMA et CA sont opérateurs est le Conseil en Evolution Professionnelle⁴ (CEP).

3.4. Les zones d'activités

³ Pour le candidat à l'installation, celui-ci permet de tester « grandeur nature » grâce à l'immersion dans le milieu en conditions réelles et sur un cycle végétal et animal complet de un an. Pour le cédant, le CEFI permet de travailler les enjeux financiers de la transmission pour valoriser son outil, d'évaluer la capacité du jeune à assurer ses engagements (fermage...), montrer au Jeune Agriculteur la valeur réelle de son exploitation agricole, mais également aider un jeune en lui faisant profiter de son expérience au travers de ce parrainage.

⁴ Le CEP s'adresse à tout actif, salarié, indépendant, demandeur d'emploi ayant une activité, porteur de projet, quels que soient sa durée de travail et son statut...qui peut ainsi bénéficier gratuitement d'un conseil en évolution professionnelle. Le CEP permet de s'informer, d'être conseillé et accompagné.

Les zones d'activités économiques sont des espaces d'accueil des entreprises. Elles sont généralement localisées en périphérie des grands centres en raison de la proximité des infrastructures de transport, de main-d'œuvre et de services.

Au total, Les Pyrénées Ariégeoises comptent **20 Zones d'Activités**. Ces zones d'activités sont situées principalement le long de la RN 20 et de la RD 117. Le territoire bénéficie d'infrastructures conséquentes: la zone commerciale de Peysales à Foix, la Zone Industrielle du Couserans ainsi que des zones d'activités mixtes implantées plus récemment sur le périmètre d'étude, la ZA Prat Long à Tarascon-sur-Ariège (16 ha) et ZA économiques du Pitarlet à Prat-Bonrepoux (14,7 ha). La Zone du Pitarlet constitue une zone vitrine de l'Occitanie (OZE-Occitanie Zone Economique)⁵. **Un enjeu paysager est associé à ces zones d'activités** souvent peu intégré dans le paysage.

Ces espaces se sont multipliés, chacun cherchant à conforter l'emploi local et ce parfois, au détriment des logiques de marché. Les zones se sont parfois installées sans gestion ou gouvernance dédiée, entraînant des zones peu différenciées des territoires voisins, des zones avec des incohérences logistiques et économiques ainsi qu'une mauvaise visibilité. Les entreprises sont en recherche d'un aménagement qualitatif des sites en adéquation avec leur image de marque et d'une animation économique. Au fil des années, les entreprises partent vers des parcs d'activités plus récents et plus adaptés à leurs besoins.

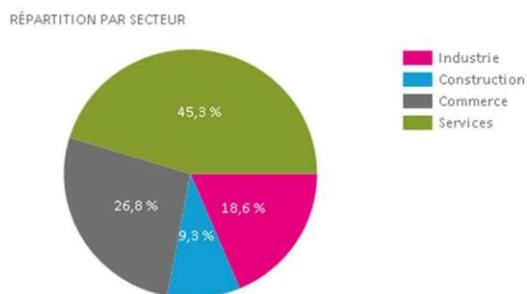
Pour faire face à ces problématiques, **la restructuration logique des zones** est un enjeu majeur. **La requalification et la redynamisation de ces zones d'activité** passe par une confrontation de l'offre existante et des besoins des entreprises. D'où la nécessité de déployer une vision globale afin d'amorcer une revitalisation de ces zones avec des propositions de gestion et d'animation logiques et durables. Il est essentiel d'engager les parties prenantes le plus en amont possible afin de réaliser des requalifications viables et de structurer une gouvernance de zone.

⁵ <https://oze.agence-adocc.com/>

4. L'emploi (Comité interconsulaire de l'Ariège, 2021)

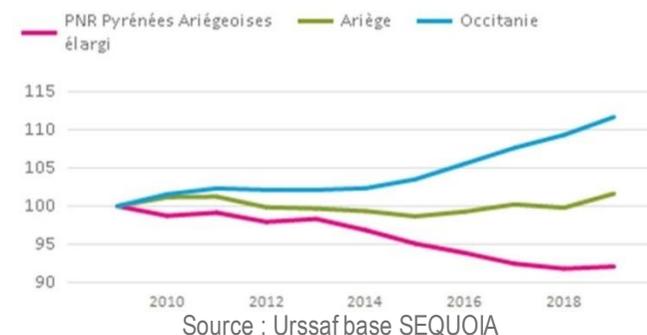
4.1. Les entreprises enregistrées à la CCI

Dans les 3020 établissements des quatre principaux secteurs d'activité de la CCI, on compte 7886 salariés en 2021 dont 70% dans les secteurs commerce et services. L'évolution du nombre des salariés tous secteurs de la CCI confondus est illustrée dans le graphique ci-après. Il y a une perte globale du nombre d'emploi dans le PNR des Pyrénées Ariégeoises alors qu'il y a plutôt une stabilité pour le département et une augmentation pour la Région Occitanie. Les quatre courbes ci-dessous comparent les trois territoires (périmètre d'étude, département de l'Ariège et région Occitanie) par secteur d'activité :



Source : Urssaf base SEQUOIA

ÉVOLUTION INDICIAIRE - ENSEMBLE DES SALARIÉS



SALARIÉS DE L'INDUSTRIE



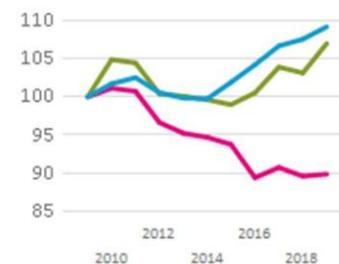
SALARIÉS DE LA CONSTRUCTION



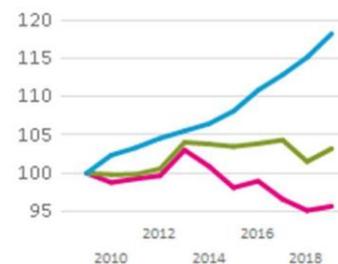
PNR Pyrénées Ariégeoises élargi

Ariège Occitanie

SALARIÉS DU COMMERCE



SALARIÉS DES SERVICES



Le périmètre d'étude connaît une perte globale du nombre de salariés dans tous les secteurs. Depuis 2017, le nombre de salariés dans la construction est reparti en hausse. Au niveau régional, à part le secteur de la construction qui a connu une chute importante du nombre de salariés ces dernières années, le nombre de salariés est globalement en hausse sur les dix dernières années.

La grande majorité des entreprises ont peu de salariés : 87% des établissements ont 4 salariés ou moins, cela représente 21% du nombre de salariés.

La répartition des salariés est la suivante :

> 59% des salariés sont dans une structure de 5 à 100 salariés

> 20% des salariés sont dans une structure de plus de 100 salariés

Dans ces établissements, la transmission sera un enjeu d'autant plus important qu'un nombre conséquent d'employés sera concerné.

Parmi les 7886 salariés, 362 sont salariés dans 115 entreprises individuelles et 7 524 sont salariés dans 1 905 sociétés.

37% des salariés sont employés dans une entreprise ayant un dirigeant de 55 ans ou plus, soit 2940 salariés. Ce chiffre permet de prendre la mesure de la tâche et de l'importance de la transmission d'entreprise évoquée ci-dessus.

4.2. Les entreprises – Chambre des Métiers et de l'Artisanat

81% des établissements n'ont pas de salariés. Les entreprises du territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises relevant de l'artisanat emploient :

> 2701 salariés

> 201 apprentis

> 79 conjoints

La répartition des salariés par secteur est la suivante :

> Services : 631

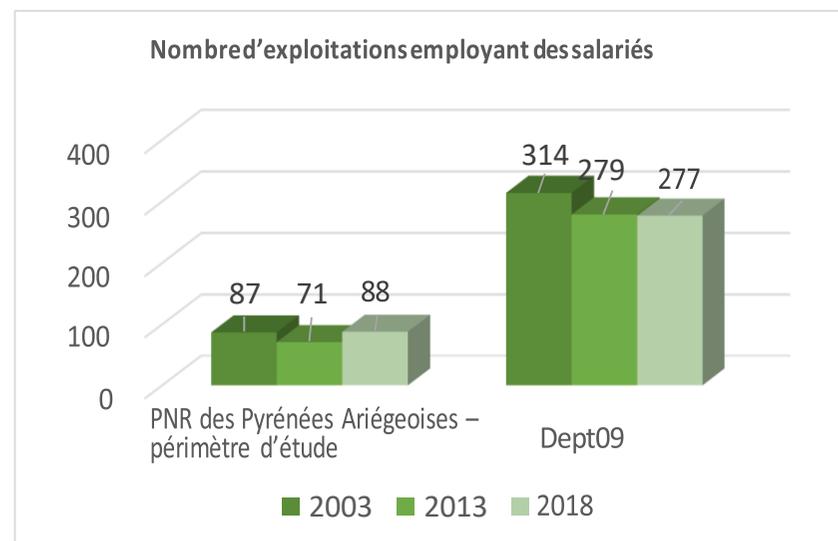
> Alimentation : 701

> Bâtiment : 653

> Fabrication : 716

4.3. Les exploitations agricoles

Un nombre relativement faible d'exploitations agricoles emploie des salariés. Le système d'exploitation agricole présent sur le territoire nécessite peu de main d'œuvre permanente.



Source : Diagnostic socio-économique du Comité interconsulaire de l'Ariège, 2021.

5. Les productions

5.1. Commerce, industrie et artisanat

Bien que très diversifiées, plusieurs domaines et entreprises sont remarquables de par le nombre de salariés qu'elles emploient ou la place qu'elles ont dans leurs filières respectives, parmi lesquelles :

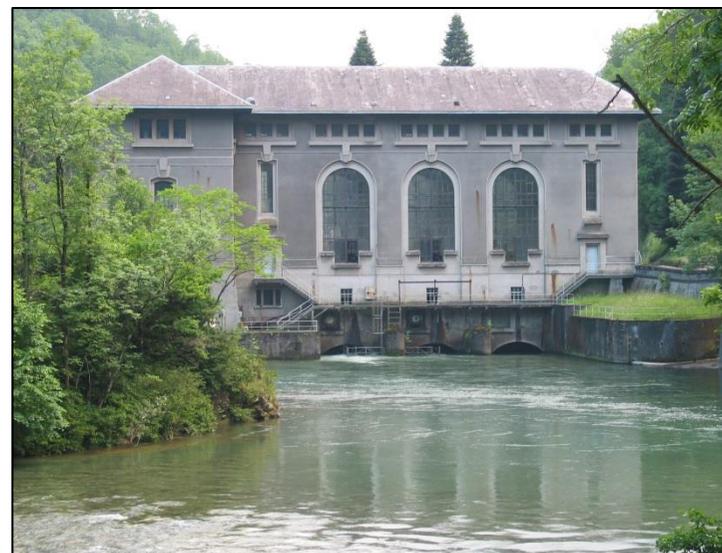
- Les menuiseries Ariégeoises
- Les scieries : Bois Ariégeois, Ortet et Fils (Saint-Paul-de-Jarrat et Prat-Bonrepaux)
- Les papeteries de St Girons
- Couserans Plastiques Industries à Lorp-Sentaraille
- La métallurgie
- L'énergie

Mais aussi, un pôle agroalimentaire significatif :

- Fromageries
- Salaisons des Pyrénées
- Confiture
- Abattoir de Saint-Girons
- Les fils de fort basile
- Faur, Glacier
- Genibio

Concernant l'artisanat, 101 entreprises du territoire ont la qualification d' « Artisans en Métiers d'Arts ». Ce sont des entreprises qui exercent un métier d'art et dont le chef d'entreprise est diplômé dans son métier ou dispose d'au moins trois ans d'expérience⁶.

⁶ Relèvent des métiers d'art les personnes physiques ou les dirigeants sociaux des personnes morales qui exercent à titre principal ou secondaire une activité indépendante de production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisée par la maîtrise des gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique » (article 22, loi Artisanat, commerce et TPE – juin 2014)



Edf à Lacourt, ©CCI.

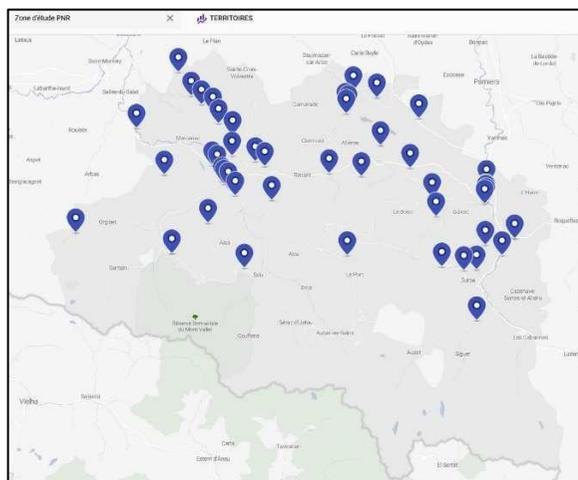


Saboterie Jusot, Arrien-en-Bethmale, © CCI.

Plusieurs catégories peuvent être identifiées :

- L'artisanat de tradition, reproduisant des techniques traditionnelles et utilisant des matériaux souvent naturels et locaux : sabotiers, vanniers, forgerons-coutelliers, ...
- L'artisanat de restauration : consacrent une grande partie de leur activité à la conservation du patrimoine historique ou artistique (public ou privé) : vitraillistes, tailleurs de pierre, restaurateurs de meubles, doreurs, relieurs, ...
- L'artisanat de création : créateurs d'objets esthétiques destinés le plus souvent aux particuliers dans les domaines de la décoration, du bijou, de la mode, ...
- L'artisanat au service de l'art : certains métiers de l'artisanat d'art sont essentiels pour que les artistes puissent exercer ou se mettre en valeur : facteurs et réparateurs d'instruments de musique, décorateurs, encadrateurs

Certaines entreprises, exerçant le plus souvent sous le régime « micro », sans avoir eu de diplôme, pratiquent un métier d'art mais n'ont pas encore suffisamment d'ancienneté pour être reconnus comme « Artisans en Métiers d'Art ». Enfin certaines entreprises ont les conditions pour avoir cette qualification mais ne l'ont simplement pas demandé.



Répartition géographique des artisans en métiers d'art, Source : CMA09.



Le Salat, force motrice de l'Industrie

Extrait du bulletin du Conseil scientifique du PNR, Regard sur site
Le Salat, 2012

Parmi les industries les plus anciennes figure l'exploitation du marbre (rouge, blanc, vert), sans doute depuis l'Antiquité, dans la vallée du Haut-Salat et dans les petites vallées affluentes en amont de Seix. Le marbre était débité dans des petites scieries utilisant la force hydraulique du Salat. [...]

L'abondance d'une eau de qualité et la richesse des forêts ont permis depuis longtemps l'installation de nombreux moulins à farine, scieries à bois, et de rares filatures et forges à la catalane. Mais le travail du papier reste sans conteste le moteur de l'industrialisation du Saint-Gironnais aux XIXe et XXe siècles.

Au confluent du Lez et du Salat, la présence d'un moulin à papier est déjà attestée au XVIIe siècle. En 1794, un noyau dense de 8 papeteries aux alentours de Saint-Girons produit 300 tonnes et emploie 63 ouvriers. Cette activité se développe ensuite avec la mécanisation entreprise par la famille Bergès, papetiers à Lorp depuis 1787 : Pierre Bergès introduit en 1835 la première machine à produire du papier en continu, adoptée par toutes les papeteries locales dans les années 1850. [...] Face à la concurrence des grands groupes internationaux, les dernières décennies ont été marquées par un rétrécissement de ce bassin d'emploi. En 2008, l'ancienne société Mathussière et Forest à Lédar, fournisseur de la presse régionale, ferme ; avec elle disparaît la fabrication d'une des trois branches papetières du Saint-Gironnais.

De ce fleuron industriel subsistent les anciennes usines Job de la Moulasse intégrées en 1998 au groupe international Schweitzer-Mauduit, leader mondial du papier à cigarettes qui produisent essentiellement du papier mince en bobines et en carnets pour cigarettes et de la pâte à papier. Sur le Lez à Engomer, la papeterie familiale Léon Martin installée sur une ancienne forge à la catalane s'est orientée vers la production de papier mince (papier de soie et de mousseline pour emballage...) à partir de papier recyclé.

Pour se fournir en énergie, les usines (papeteries, usines de chaux et textile) se sont équipées de centrales hydroélectriques, dès la fin du XIXe siècle. Sur les sites industriels abandonnés, la production des centrales est revendue de nos jours à EDF. Le paysage reste encore largement marqué par la présence de nombreuses chaussées, conduites forcées et bâtiments en friches jusque dans les parties les plus reculées de la vallée, comme au Port de Salau, où les vestiges d'un chantier titanesque témoignent encore de l'exploitation du bois pour alimenter au début du XXe siècle l'usine de Mathussière et Forest.

5.2. L'agriculture

(Comité interconsulaire de l'Ariège, 2021)

5.2.1. Les systèmes

Au niveau de la production agricole, nous pouvons distinguer quatre petites régions agricoles dans les Pyrénées Ariégeoises:

- **Les plaines du Salat, de l'Arize et de la Lèze** : des cultures, principalement des céréales, des oléagineux et des protéagineux qui servent à nourrir les animaux d'élevage. Ponctuellement quelques cultures à haute valeur ajoutée (semences, maraîchage) ont permis une spécialisation durable de ces exploitations en dehors de l'élevage,
- **Les coteaux** : fief d'une agriculture de polyculture-élevage, ces systèmes, pourtant bien adaptés au contexte pédoclimatique (apport de matière organique sur des sols pauvres et très sensibles à l'érosion) ont subi une forte diminution notamment à la suite des réformes successives de la PAC.
- **La montagne** : zone d'élevage bovins viande par excellence, les exploitations sont souvent spécialisées et ont pris deux orientations souvent différentes :
 - > recherche de valeur ajoutée avec engraissement des animaux, pour les zones les plus favorables agronomiquement -Séronais, Bas Couserans- qui permettent de produire les fourrages et céréales et fourrages nécessaires à l'engraissement
 - > extensification et transhumance avec valorisation des broutards en maigre majoritairement exportés vers l'Italie, l'Espagne, voire le Maghreb ou le Moyen Orient ;
- **La haute montagne** : zone d'estives avec maintien d'une exploitation des meilleures prairies de fauche en fond de vallée ou sur les surfaces planes, et montée des animaux à l'estive dès les mois de mai/juin jusqu'en septembre/octobre (par paliers d'altitude).

Au-delà du poids économique (plus de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires) et en termes d'emploi (près de 1500 directement fléchés sur la production agricole du territoire), **l'agriculture occupe une place**



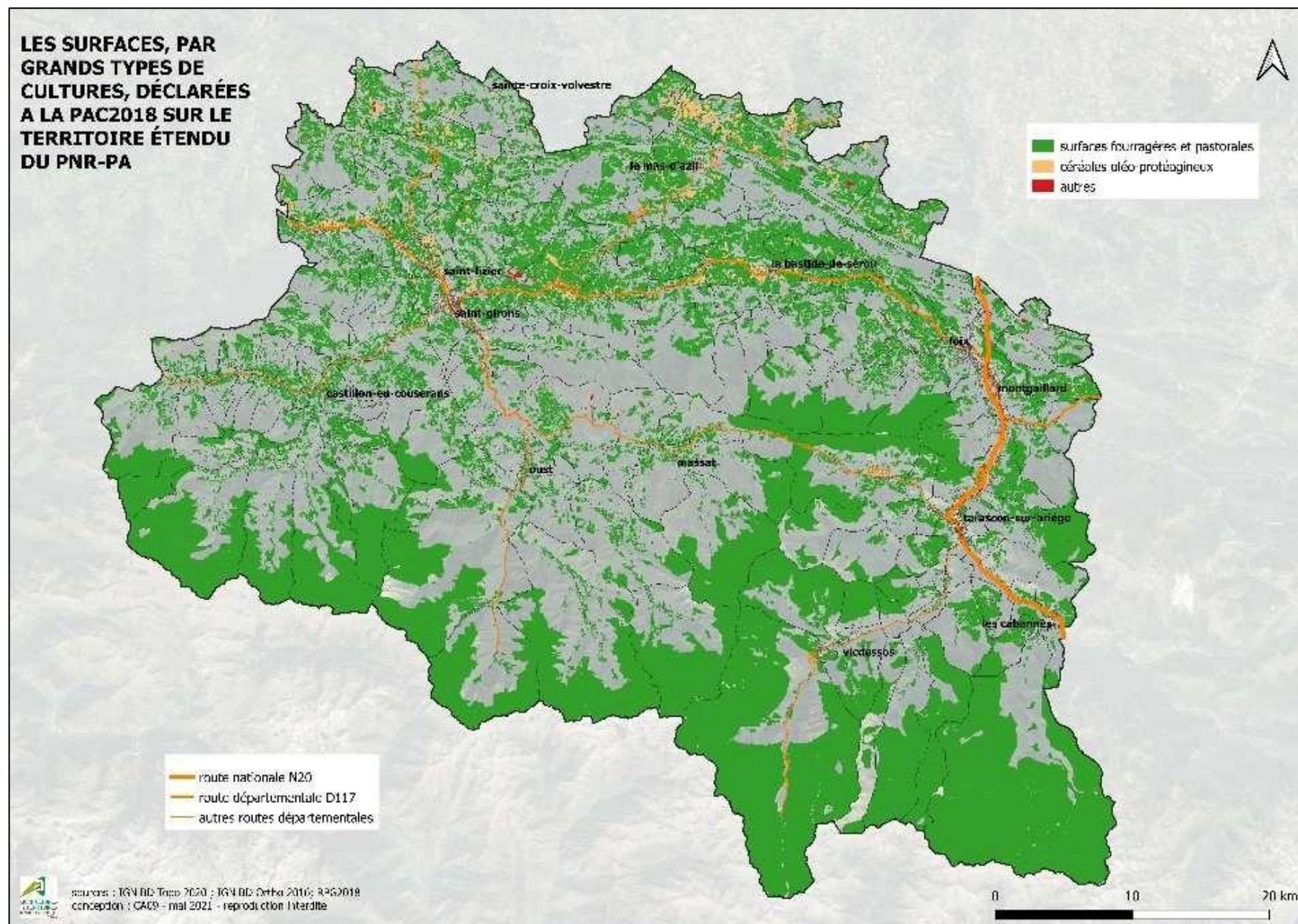
structurante dans la vie du territoire, avec un impact déterminant sur la structure des paysages, leur évolution au rythme des saisons, mais également sur la structuration de la société rurale caractéristique des Pyrénées ariégeoises

Bien que restant déterminante aujourd'hui, la place de **l'agriculture a fortement reculé depuis 50 ans**. Ce sont en particulier les zones intermédiaires qui ont souffert de l'exode rural et de la recherche d'amélioration de la productivité du travail (rappelons qu'en 50 ans, le maintien du revenu par ETP en agriculture a été permis par le doublement du capital de production (surfaces, cheptel...) et donc de la productivité du travail. Les zones intermédiaires, difficiles d'accès, peu productives, sont majoritairement retournées à la forêt, malgré la mise en place de nombreuses Associations Foncières Pastorales. sur le territoire (cf partie pastoralisme).

Dans les Pyrénées Ariégeoises, la production agricole est très majoritairement orientée vers **l'élevage**. 134 924 hectares (ha) sont cultivés dont 98% en surfaces fourragères ou pastorales, soit 53% du département. En témoigne la carte des surfaces déclarées à la PAC en 2018 (source RPG) qui fait apparaître une valorisation des espaces importantes par l'activité agricole, et notamment les cultures fourragères, du fait de la spécificité de l'agriculture transhumante.

La réforme de la PAC en 2015 a engendré une hausse des surfaces déclarées (+8.9%), et contribue à de meilleures garanties d'entretien de ces surfaces agricoles du fait de la conditionnalité.

L'impact de la PAC sur le département est de 68 M€ annuels, dont environ la moitié généré par les surfaces et les activités du périmètre d'étude.



5.2.2. La filière viande

En termes de production animale, le périmètre d'étude produit principalement du maigre en ovin et bovin. Cette production est destinée à être engrainée hors des Pyrénées Ariégeoises, du département et souvent hors de France.

Les filières viande offrent pour certains producteurs ayant fait le choix de la valeur ajoutée la possibilité d'écouler leurs produits dans les filières labellisées suivants : Label rouge Bœuf Limousin, Label rouge Bœuf Gascon, Label rouge Veau Fermier élevé sous la mère.

Pour les ovins, les filières de qualité sont les suivantes : Label rouge Agneau Sélection des Bergers, et IGP Agneau des Pyrénées -démarche en cours-

Les débouchés dans ces différentes filières restent très minoritaires, la majorité des animaux gras valorisés l'étant soit en circuit de commercialisation court (vente directe, vente aux bouchers) soit en circuit long mais où la qualité de la bête est déterminante pour son prix (vente en coopérative ou au chevillard).

5.2.3. La filière lait

La production laitière, bovins, ovins et caprins lait, alimente les filières fromagères du territoire et au-delà. La production départementale de la soixantaine de producteurs du département hors transformateurs est valorisée à 1/3 sur le pôle fromager du Couserans, les 2/3 restants étant exportés.

Les intervenants de la filière lait/fromage sont : Laiterie de La Core/Cazalas, Jean Faup, Le Moulis, Le Rogallais, Le Pic de la Calabasse, Sodiaal/Bamalou, Le Col del Fach, Le moulin gourmand, avec un bassin de production local et haut-garonnais, voire un approvisionnement sur des

marchés extérieurs pour les laits peu produits sur notre territoire (brebis notamment).

Les Pyrénées Ariégeoises comptent également des producteurs fermiers transformateurs dans les 3 laits : vache, chèvre et brebis. Cette filière peut s'appuyer sur le label IGP Tomme des Pyrénées qui concerne les fabrications de fromages à base des 3 laits sur la chaîne des Pyrénées, que ce soit en lait pasteurisé ou en lait cru.

	PNR des Pyrénées Ariégeoises	Hors PNR des Pyrénées Ariégeoises	TOTAL	Soit % dans PNR des Pyrénées Ariégeoises
Bovin viande	25632	15839	41471	62%
Bovin lait	2348	3280	5628	42%
Ovin	42379	32230	74609	57%
Caprin	3251	2231	5482	59%

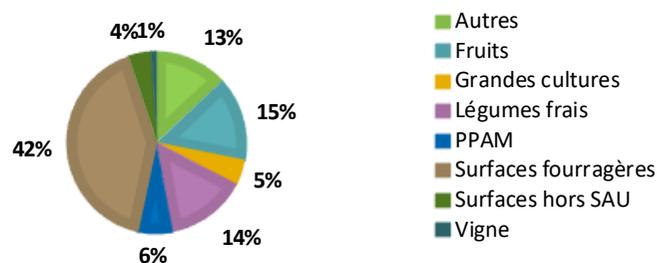
Source : Comité interconsulaire de l'Ariège, 2021

5.2.4. Agriculture biologique

5.8% des surfaces du périmètre d'étude sont travaillées sous label Agriculture Biologique par près de 250 producteurs. Lorsqu'il est évoqué « engagé en bio » ci-dessous, cela comprend les producteurs déjà en bio et ceux en conversion. 247 producteurs sont engagés en Bio sur le territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises en 2019 (573 producteurs engagés sur le département), soit +105.8% depuis 2010.

C'est la surface fourragère qui est la production végétale la plus répandue en agriculture biologique, puisque 42% des exploitations engagées en bio dans les Pyrénées Ariégeoises produisent de la surface fourragère bio

RÉPARTITION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES ENGAGÉES EN BIO DANS LE PNR DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES EN 2019

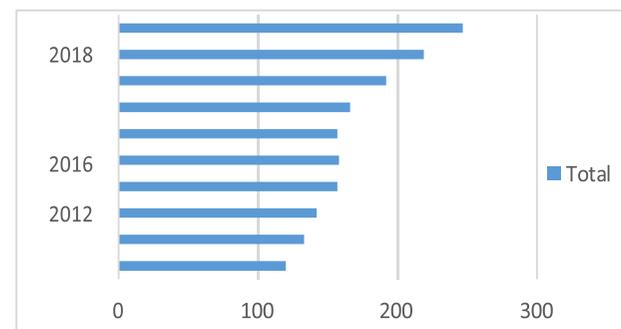


Source : Comité interconsulaire de l'Ariège, 2021

En revanche, en agriculture biologique, la production de fruits, de légumes frais, de plantes aromatiques et médicinales et de vigne représente une part plus importante que dans l'agriculture dite conventionnelle. Parmi les exploitations engagées en bio dans les Pyrénées Ariégeoises, plus d'un quart ont des vaches allaitantes. 68 exploitations font des brebis viande bio et 34 ont des ruches bio.

	Périmètre d'étude PNR des Pyrénées Ariégeoises (ha)	Hors PNR des Pyrénées Ariégeoises ha	Total ha
Autres	156	243	399
Céréales, oléagineux, protéagineux	173	2865	3038
Surfaces fourragères et pastorales	7540	16284	23823
Total général	7869	19392	27260

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre de producteurs engagés en bio sur le territoire.



Source : Agence Bio / Traitement CA09

5.2.5. Haute Valeur Environnementale - HVE

Un nouveau label émerge : la HVE pour Haute Valeur Environnementale. La HVE valorise les pratiques agro-écologiques et garantit que les pratiques agricoles utilisées sur l'ensemble d'une exploitation préservent l'écosystème naturel et réduisent au minimum la pression sur l'environnement : présences de haies, arbres, stratégie phytosanitaire, gestion de fertilisation et de l'irrigation. La HVE labélise un système de production.

La réforme de la PAC en cours de négociation devrait se concrétiser par un développement des systèmes de production sous label certifiant des pratiques agro-écologiques en contrepartie du versement des aides de l'éco-programme. De même, la mise en application progressive de la loi Egalim pour la restauration hors domicile va avoir un impact sur l'approvisionnement en produits sous labels.

5.2.6. Les modes de commercialisation

La valorisation des productions en vente directe par les producteurs concerne toutes les filières de production. Cette valorisation permet d'augmenter la valeur ajoutée des exploitations agricoles. La commercialisation se fait alors par des circuits de clientèles propres à chaque producteur ; l'actuelle crise pandémique a favorisé la création de « drives fermiers » (Foix, Rimont, Saint-Girons..) en complément des circuits courts existants déjà : marchés, associations de consommateurs, boutiques, etc... Sans une enquête exhaustive, il n'est pas possible de mesurer le poids de ce type de commercialisation. La prochaine source d'information disponible sera issue du recensement agricole en cours.

5.2.7. Le pastoralisme

Le PNR des Pyrénées Ariégeoises est un territoire de pastoralisme:



- > 14 914 ha organisés sur la zone intermédiaire en 35 Associations Foncières Pastorales (AFP) et 2 Associations Foncières Libres.*
- > 77 278 ha valorisés par 64 Groupements Pastoraux (GP) et 2 AFP fonctionnant en « mode GP ».*

Les AFP sont généralement situées en zone intermédiaire, à proximité des villages. Ce sont des espaces qui regroupent tous les propriétaires d'un périmètre donné, y compris les communes qui en sont souvent à l'origine. L'objectif est de proposer une mise à disposition de ce foncier à un ou des agriculteurs pour qui ce foncier devient un outil de travail disponible tout au long de l'année.

Les GP comptent 599 adhérents ; il peut y avoir des doubles comptages puisque un éleveur peut être membre de plusieurs GP. Les GP correspondent à la partie haute des espaces du territoire, entre la zone intermédiaire et les sommets.

Le pastoralisme joue un rôle fondamental dans l'équilibre des exploitations ; il permet d'avoir accès à la nécessaire ressource fourragère des exploitations du territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises et au-delà ; le pastoralisme a un rôle structurant pour l'élevage du département.

En termes d'évolution, il n'y a pas de projet de fusion sur le territoire à l'heure actuelle. 2 AFP ont des projets d'agrandissement. Il y aura probablement des créations d'AFP en 2021 / 2022, des projets sont en cours d'étude, 3 dans le Couserans et 1 dans le Vicdessos.

L'importance de cette composante des exploitations se mesure au nombre de bêtes montées en estive :

- 8266 bovins de plus de 6 mois*
- 45107 ovins/caprins de plus de 1 ans*
- 1190 équins de plus de 6 mois.*

Les estives sont peu spécialisées quant au cheptel accueilli puisque seules 4

estives sont uniquement réservées aux cheptels ovins, et 6 uniquement aux bovins, les autres étant mixtes.

L'utilisation des espaces gérés par les GP et AFP nécessite des travaux et aménagements : 4 269 243 € de travaux ont été réalisés sur la période de 2015 à 2020, soit 67% des travaux de cette nature engagés sur le territoire départemental.

La recherche de l'équilibre d'exploitation au travers des ressources fourragères d'estive confère par conséquent à l'élevage tel qu'il est un rôle d'entretien de cet espace et de sécurisation face aux incendies ; de plus, cette composante de l'agriculture de montagne, de par les investissements qu'elle génère, est aussi source d'activité pour les entreprises du territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises et sa proximité.



Le pastoralisme est fragile, fragilité mise au jour à l'occasion des renégociations de la Politique Agricole Commune mais aussi par la prédation.

La prédation

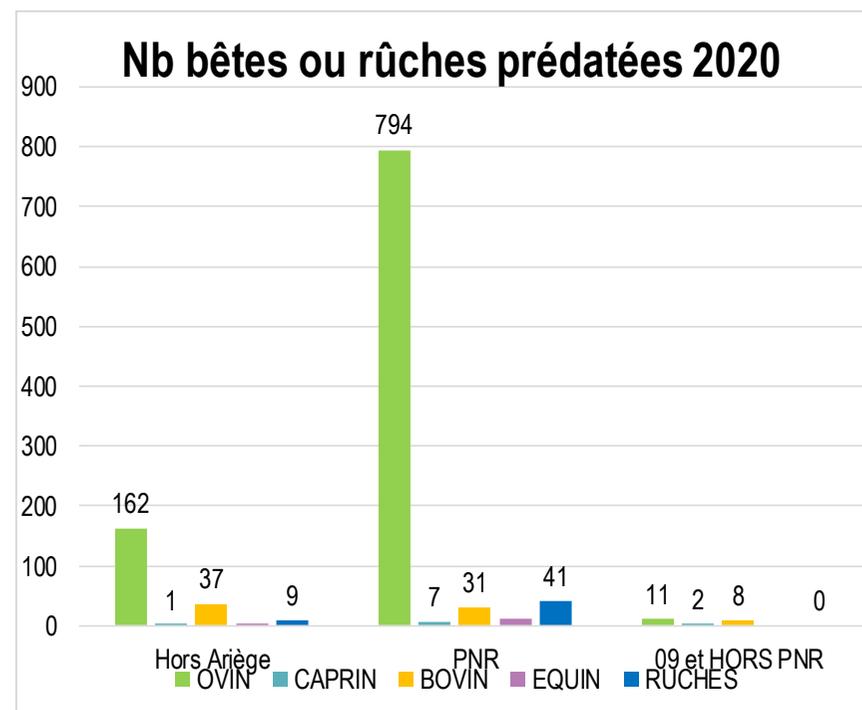
La prédation liée à la réintroduction de l'ours impacte négativement et fortement les activités d'élevage en zone pastorale à plusieurs titres :

- La perte liée aux bêtes prédatées avec ses incidences techniques et économiques.
- Le danger subi par les bergers et éleveurs.

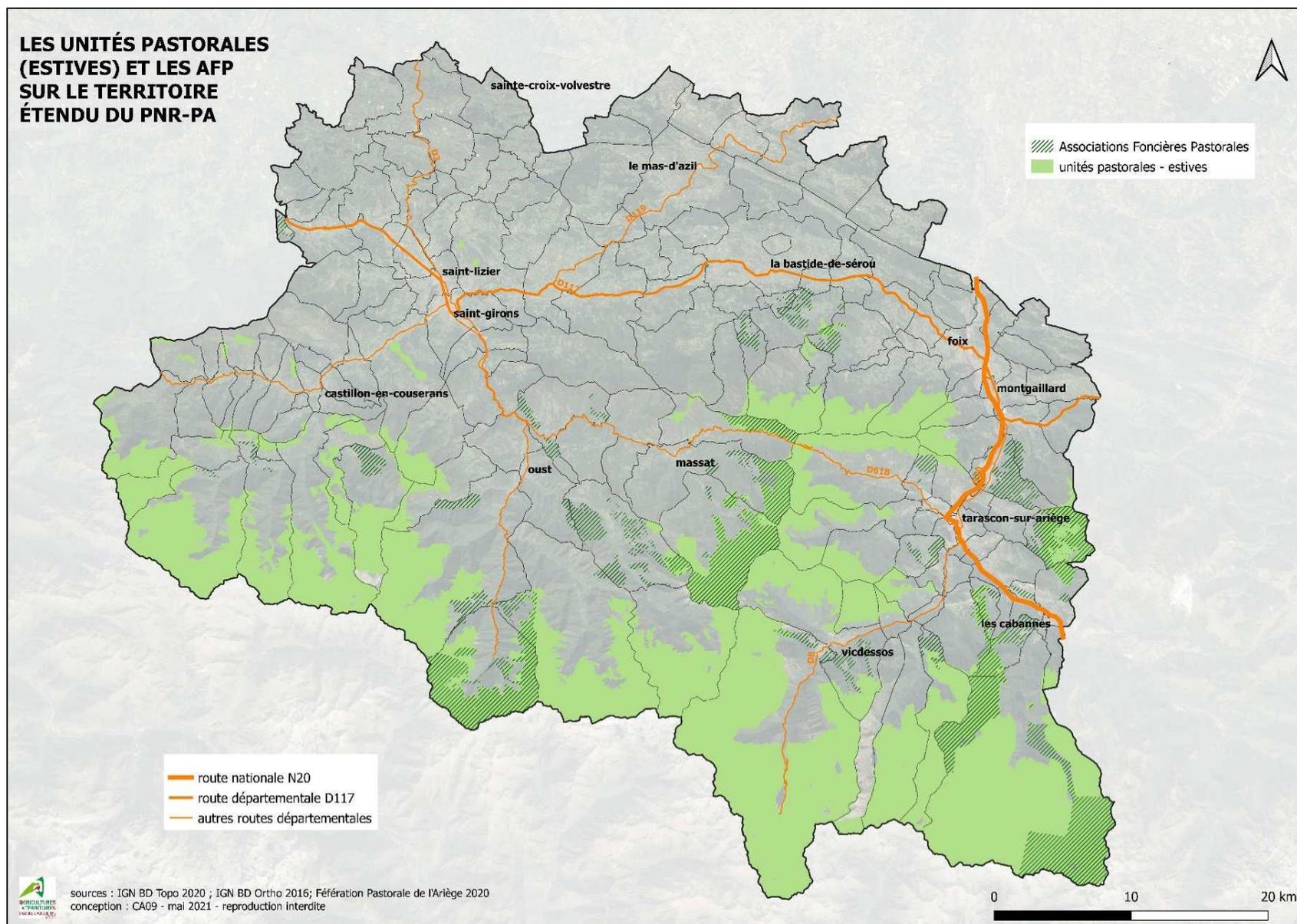
Les conséquences psychologiques pour les éleveurs pour qui la prédation constitue un traumatisme qui doit être traité comme un Syndrome Post-Traumatique

Sur la base des fiches événements du site info-ours.com publié par les services de l'Etat en 2020, hors celles classées « FAUX », les prédatons dans le périmètre d'étude sont caractérisées comme suit : 794 ovins, 7 caprins, 31 bovins, 11 équins, 41 ruches, soit 79% du total des bêtes prédatées en 518 actes de prédation qui

représentent 83% des actes de prédation, ces chiffres étant relatif au massif des Pyrénées entier. Les bêtes prédatées ne sont que la partie visible des dégâts sur les troupeaux. Par lassitude, exaspération, un certain nombre d'agriculteurs ne signalent pas les prédatons subies. Les chiffres ci-dessus sont donc une mesure à minima du sinistre. L'incidence négative de la prédation sur l'activité d'élevage aura des conséquences sur l'occupation de cet espace et dégradera ses aménités.



Source : Comité interconsulaire de l'Ariège, 2021



Les Unités pastorales (estives) et les Associations Foncières pastorales dans le périmètre d'étude. Source : Fédération Pastorale. Réalisation : Chambre d'Agriculture 09.

5.2.8. Les outils de transformation

La valeur ajoutée produite sur les exploitations agricoles dépend de la capacité du territoire à disposer des outils pour transformer cette production.

L'abattoir de Saint-Girons joue un rôle essentiel dans la transformation de la viande. Cet abattoir contribue au développement d'une filière locale et joue un rôle important pour les agriculteurs en vente directe.

Parmi les autres outils :

- La CUMA, Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole, des charcuteries fermières du Séronais
- L'atelier des fils de Fort Basile transforme de la viande à Lorp- Sentaraille.
- L'ESAT de Montégut-Plantaurel pour la volaille.
- Un projet est en cours à Saint-Girons pour la transformation de viande.
- Les exploitations productrices de fromage disposent de leur atelier de transformation.

Les solutions de transformation des productions des exploitations du PNR des Pyrénées Ariégeoises ne se situent pas toutes sur son périmètre.

5.2.9. Les marques du territoire et labels

Les labels rouges et IGP (Tome des Pyrénées) ne sont pas spécifiques du territoire (cf présentation des filières viande et lait).

Deux marques sont développées dans les Pyrénées Ariégeoises :

> **La marque "Valeurs Parc"** qui se veut un outil de développement et de valorisation économique, sociale et environnementale, attribué à des produits et services élaborés dans les PNR. Pour bénéficier de la marque "Valeurs Parc", les produits et services doivent respecter des cahiers des charges spécifiques, adaptés au contexte local, basés sur 3 valeurs fondamentales : le lien au territoire, la dimension humaine et le respect de l'environnement.

Chaque bénéficiaire intégrant le réseau de la marque Valeurs Parc fait au préalable l'objet d'un audit rigoureux, auquel contribuent des professionnels, des associations de consommateurs (UFC "Que Choisir", ADEIC 09, Amis du Parc, ...) et des élus et techniciens du Parc. Tout cela afin de garantir les promesses formulées dans les chartes d'engagements.

Diagnostic territorial du PNR des Pyrénées Ariégeoises – le tissu économique

En 2021, 17 producteurs laitiers bénéficient de la marque, 8 producteurs de viande bovine, ovine et caprine, 2 producteurs de viande porcine et de charcuteries, 17 producteurs de produits dérivés de fruits, 11 apiculteurs, 1 producteur de canards gras, 2 producteurs de vins et apéritifs, 1 producteur de sapins de Noël.

> **La marque Ariège « Nou »** : une marque pour les produits agroalimentaires ariégeois.

Dans un contexte d'affirmation des enjeux de souveraineté alimentaire et de relocalisation des productions, la Chambre d'Agriculture de l'Ariège a proposé aux filières territorialisées du département, aux réseaux de producteurs, et plus globalement aux 150 TPE et PME agroalimentaires de l'Ariège, de se regrouper autour d'une marque territoriale « Ariège-Pyrénées », pour mutualiser leurs ressources, leurs compétences et leurs savoir-faire. À l'issue d'une phase de concertation, le projet de marque est validé par les entreprises consultées.

Ensemble, au-delà d'une « simple » action de communication, ils comptent s'engager prioritairement dans le développement de nouveaux services commerciaux et logistiques, permettant de toucher de nouveaux marchés, d'améliorer leur valeur ajoutée et les retombées pour le territoire et de sécuriser leurs débouchés actuels. Au regard des évolutions de consommation et des attentes sociétales, l'origine ariégeoise des productions fermières ou des fabrications artisanales constitue à elle seule un avantage concurrentiel et un facteur de différenciation (sur un périmètre régional) que la marque doit cultiver. Deux lignes directrices ont été sélectionnées :

> Exigences très fortes de transparence dans les étiquetages et diffusion en continu d'informations sur les producteurs et les produits.

> Distinguo clair entre fermier et artisanal : séparation physique en magasin, filtres sur le web.

Les premières labellisations de producteurs et d'artisans seront mise en œuvre au deuxième semestre 2021.

> **La marque Sud de France : la marque de la Région Occitanie** pour mettre en avant son offre agro-alimentaire

La Région Occitanie offre une des plus grandes diversités de productions agro-alimentaires de France : recettes traditionnelles, fruits et légumes, vins et fromages,

viandes de terroirs, produits de la mer, recettes innovantes... Pour valoriser ces produits et orienter les consommateurs, la Région a créé depuis 2006 sa marque : « Sud de France ». Cette marque a pour but de participer au développement économique régional et ainsi d'améliorer le revenu des agriculteurs et des acteurs de l'agro-alimentaire. Elle identifie une offre de produits transformés en Occitanie, répondant aux valeurs suivantes : territoires, savoir-faire et art de vivre.

En 2018, la marque Sud de France a évolué et propose une segmentation de ses produits pour répondre au mieux à l'exigence des consommateurs et à la diversité de la production régionale :

Les produits d'Occitanie pour tous les produits référencés Sud de France. Ces produits répondent à des cahiers charges qui garantissent la provenance régionale des matières premières, des sites de transformation en Région Occitanie, et des savoirs faire locaux.

*Le Bio d'Occitanie pour tous les produits référencés qui justifient d'une certification Agriculture Biologique et d'une provenance régionale des matières premières.

*L'excellence de l'Occitanie pour tous les produits qui justifient d'un signe de qualité et de l'origine (AOP/AOC/IGP/Label Rouge). Ces produits garantissent non seulement l'origine régionale de la production mais aussi leur qualité et le savoir-faire régional.

6. Le tourisme

Les Pyrénées Ariégeoises connaissent des facettes contrastées du tourisme : un tourisme de résidences secondaires auquel s'ajoute en 2020 un tourisme « de flux » avec des visiteurs en recherche de nature pour la journée ou de courts séjours. Le nouvel attrait pour les territoires ruraux et de montagne se confirme dans une période de crise telle que celle de la pandémie Covid 19, mais il s'accompagne de pressions et de nuisances : stationnements sauvages, flux de voiture, dérangement d'espèces en montagne, ...

Les politiques touristiques sont partagées entre divers opérateurs et le rôle du PNR est peu visible dans ce domaine.

Le département de l'Ariège est doté d'un **observatoire du tourisme**, qui dépend de l'Agence de Développement Touristique Ariège-Pyrénées en charge de la mise en œuvre de la politique touristique du Conseil Départemental. Cet observatoire permet d'avoir des chiffres sur l'évolution du tourisme en Ariège.

A noter que le paysage des compétences touristiques locales a évolué depuis la Loi NOTRe (2015) avec la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, de certains offices de tourisme Ariégeois et de la montée en compétence des EPCI. On compte désormais dans le périmètre d'étude et ses alentours 4 offices de tourisme :

- OT Vallées de l'Arize et de la Lèze au Mas d'Azil
- OT Foix-Ariège-Pyrénées à Foix (fusion des OT de Foix et de Varilhes)
- OT des Pyrénées Ariégeoises, à Tarascon-sur-Ariège (fusion des OT d'Auzat-Vicdessos, Tarascon-sur-Ariège et Ax-Les-Thermes),
- OT Couserans-Pyrénées (fusion des OT de Castillon en Couserans, Massat, Seix, Saint-Girons, Sainte-Croix Volvestre, la Bastide de Sérout et Saint Lizier).

6.1. Le profil du touriste : des touristes majoritairement français

D'après une étude conduite par l'Agence de Développement Touristique sur la connaissance des clientèles touristiques en Ariège (2018), plusieurs caractéristiques spécifiques des touristes d'Ariège sont à relever, en comparaison du tourisme français :

> Les touristes d'Ariège sont **majoritairement français** (83%), ceux qui viennent de l'étranger étant notamment espagnols ou belges. De plus, on note la prépondérance

des touristes séniors, en particulier au printemps et à l'automne qui sont des périodes de prédilection pour les plus de 60 ans, tandis que l'hiver et l'été sont davantage fréquentés par les 35-49 ans.

> Quant à leur choix de destination, en venant en Ariège, 68% des touristes ont **pour motivation de se détendre et se relaxer**. Les autres motivations de séjour sont variées, comme la découverte de nouveaux endroits et des paysages, l'envie d'évasion, de se mettre au vert ou partager un bon moment avec ses proches sont également largement recherchés. Ils viennent ensuite pour des motivations plus précises telles que se cultiver, se défouler, s'amuser ou encore pratiquer des activités spécifiques et de pleine nature.

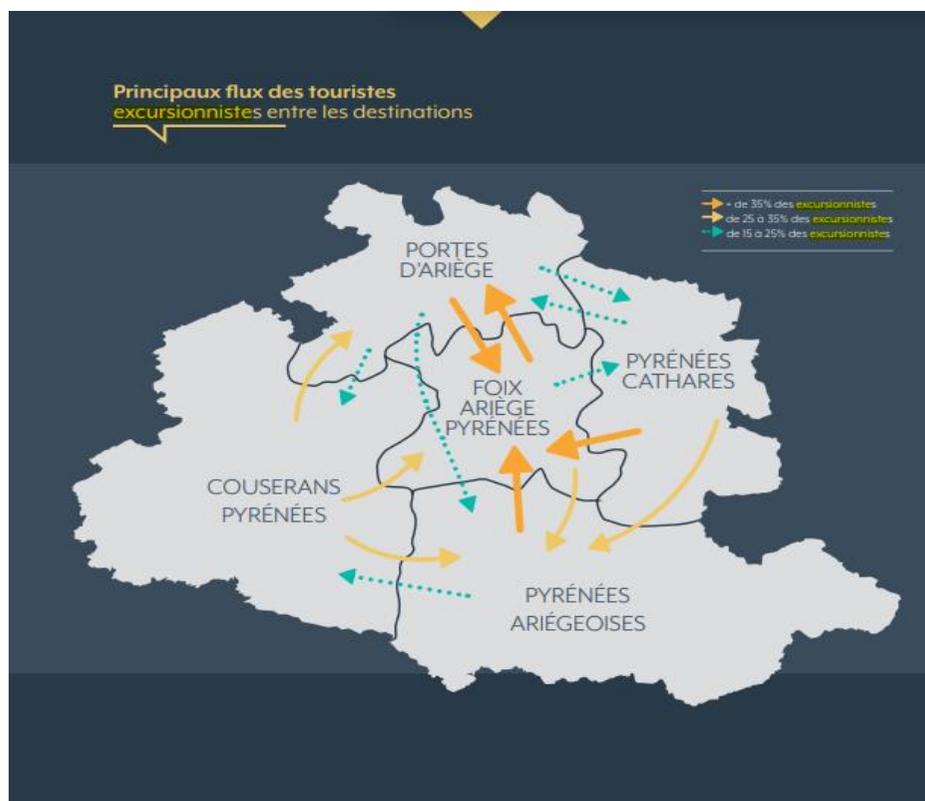
6.2. La fréquentation touristique

En 2019 en Ariège, la capacité d'accueil est de **164 974 lits touristiques** dont 36 644 en hébergements marchands soit 22% de l'offre touristique. Le taux de lit en résidence secondaire est de l'ordre de 78% (Pyrénées Ariège tourisme, 2019).

A noter que les 2/3 des lits touristiques marchands du département sont concentrés dans les régions touristiques Pyrénées Ariégeoises et en Couserans Pyrénées. Lors de leur séjour dans le département de l'Ariège, les touristes, ayant passé une nuit sur le territoire, réalisent des excursions, c'est-à-dire des déplacements à la journée, afin de visiter les différentes destinations touristiques du département.

La zone qui bénéficie de la plus grande attractivité est **Foix Ariège-Pyrénées avec un tiers des excursions réalisées par les touristes hébergés en Ariège**. Elle est suivie par deux destinations: les Pyrénées Ariégeoises et les Portes d'Ariège qui attirent respectivement 21% et 20% des excursions (ADT, 2018).

En Ariège, les **activités culturelles** sont privilégiées par 6 touristes sur 10 au même niveau que la moyenne nationale (Pyrénées Ariège Tourisme, 2018). Cette donnée baisse en hiver avec 1 touriste sur 4. **Les randonnées** sont aussi mentionnées par 55% des touristes, une caractéristique marquée en Ariège. Les activités détente (« repos, farniente » ; « flâner dans les rues ») sont largement plébiscitées. La pratique des activités de montagne (ski, via ferrata, escalade...) ressort bien et est citée par un quart des touristes, de même les activités spa (16%). En hiver, les activités de montagne sont recherchées par 78% des touristes. En revanche on note la faiblesse des activités plus « urbaines » liées au shopping ou aux sorties nocturnes par exemple.



Carte de flux et mobilités des excursionnistes en Ariège, ADT 2018.

6.3. L'offre touristique

Entre les grottes, les stations de ski, les châteaux, les villes médiévales et les sommets, l'Ariège est une destination touristique à part entière. Le PNR des Pyrénées Ariégeoises en comprend beaucoup.

A noter qu'il n'existe pas d'information compilée à ce jour concernant l'accessibilité des personnes en situation de handicap à l'offre touristique des Pyrénées Ariégeoises

6.3.1. Les activités outdoor

Les paysages et les milieux naturels de l'Ariège sont reconnus propices aux activités de pleine nature. Les activités proposées y sont diverses, telles que la randonnée, l'escalade, le canyoning, la spéléologie, les sports d'eau vive, la course en montagne (trail), le cyclisme (VTT, vélo de route et cyclotourisme), le tourisme équestre, le golf, la pêche et la chasse (de façon marginale) sont les principales activités touristiques de pleine nature pratiquées sur le territoire.

Il n'y a aucun circuit de sports motorisés mécaniques (type moto cross, 4*4, quad) sur le territoire.

Le territoire Ariégeois compte près de **70 accompagnateurs en montagne** (ADT 09, 2021). Ils proposent des journées ou des stages de randonnée pédestre, trail ou raquettes à neige ... Certains sont organisés en **bureaux des Guides et Accompagnateurs** (2 en Couserans, 1 aux Cabannes et 1 à Auzat).

La grande itinérance

Véritable terrain de randonnées, **les Pyrénées Ariégeoises offre plus de 5167 km de sentiers de randonnées dont 1049 km de Grande Randonnée**, auquel il convient d'ajouter de multiples boucles de Pays et de villages, les sentiers d'interprétation ainsi que les sentiers de liaison. 4GRP sont présents sur le territoire : Biros, Val du Garbet, La Barguillère, Les Trois Seigneurs et des GR « phares » : GR 10, GR 78 (Compostelle – Chemin du Piémont), GR transfrontaliers.

Le Conseil départemental réalise des comptages de randonneurs.

Pour 2019, les estimations sont les suivantes :

- > GR 10 Couserans et Haute-Ariège : 3188 piétons en moyenne
- > GR78 secteur Couserans : 1451 piétons
- > Grande traversée VTT de l'Ariège secteur Couserans : 155 vélos
- > Voie verte Foix / Saint-Girons : coté Vernajoul : 8817 vélos ; Ségalas : 11151 vélos ; Mariats : 13242 vélos et coté Saint-Girons (Rimont) : 9346 vélos et 7846 piétons.

La grande itinérance structure le périmètre d'étude. Pour la randonnée pédestre, ce sont les circuits nationaux ou transnationaux comme le GR78, chemin du piémont, le GR10, la HRP et le GR107 qui font connaître l'Ariège aux itinérants de toutes origines. Cette offre pédestre est complétée par des circuits organisés souvent par

des hébergeurs, souvent transfrontaliers, en plein essor comme Pass'aran, le tour du Valier, le trekking des montagnes de la liberté, le tour du Biros, le tour des 3 nations ...

Le vélo est également une activité plébiscitée, en itinérance ou non. La route des cols, la voie verte Foix-St Giron (future V81), la grande traversé VTT des Pyrénées sont des supports attractifs pour les utilisateurs.

Le Département de l'Ariège est doté depuis 2009 d'un schéma départemental des itinéraires cyclables **une politique de développement du vélo** afin d'élargir l'offre touristique liée à l'activité sportive. 9 346 passages de cycles sur la voie verte côté St Giron ont été recensés (Pyrénées Ariège Tourisme, 2019).

A noter également le développement de la randonnée à dos d'âne ainsi que le tourisme équestre. Depuis 2014, un topo guide présentant 450 km de sentiers en piémont et moyenne montagne est disponible « Le Tour de l'Ariège à cheval » (FFE09, 2020).



Randonneur au Col de Pecouch, © Arnaud Spani – PNRPA.

L'escalade

L'Ariège est le 4^{ème} département français à avoir le plus grand nombre de kilomètres de voies d'escalade. On dénombre **48 sites d'escalade** sur le périmètre d'étude, la plupart situés sur le Tarasconnais et dans le Vicdessos (68 en Ariège) ; 1 grande voie de renommée internationale (Quié de Sinsat), 1 site de bloc (Lamarade), la *via ferrata*, Val-de-Sos. Les lieux de grimpe les plus prisés sont Roche Ronde à Rabat-les-3-Seigneurs, Calamès, Quié de Sinsat, Roc à Steph à Bèdeilhac...

La pêche

Les deux sites les plus prisées pour la pratique de la pêche sont sur le périmètre Parc : le lac de Bethmale et l'étang de Lers (6336 pêcheurs inscrits). Entre rivière de piémont et lac de haute montagne, la pêche est très diversifiée et permet de réaliser l'activité dans des milieux parfois très préservés.

La chasse

La Fédération des chasseurs de l'Ariège compte 6500 chasseurs soit 4,2 % de la population. Le nombre de chasseurs dans le département de l'Ariège a très peu évolué entre 2011 et 2017. En baisse de 3 % durant cette période, la tendance dans l'Ariège est moins marquée qu'au niveau régional et national. Il y a au moins une ACCA ou Société de chasse par commune concernée. Le territoire compte 4 réserves domaniales de chasse : celle du Mont Valier (9037 ha) où se pratique la chasse guidée, celle de la Côte Rouge (67 ha, forêt de Bellongue Nord), Monteillé (212 ha) et Isard (158 ha sur la forêt du Biros).

Les activités aériennes:

D'après l'enquête de l'Agence de Développement du Tourisme 09 (Pyrénées Ariège tourisme, 2019), il existe dans les Pyrénées Ariégeoises 6 structures dont 5 spécialisées en parapente (Etang de Lers et Moulis) et 1 en saut à l'élastique (Mas d'Azil).

Les sports aquatiques et nautiques

En revanche, s'agissant des activités aquatiques et nautiques, le territoire est faiblement équipé. On compte en effet seulement deux sites de baignade aménagés (à Sainte Croix Volvestre et à La Bastide de Sérrou), 4 parcours de descentes de rivière sur Seix et un sur Ferrières-sur-Ariège, 1 base nautique à Mercus-Garrabet.

Diagnostic territorial du PNR des Pyrénées Ariégeoises – le tissu économique

Les Pyrénées Ariégeoises comptent une vingtaine de sites naturels pour la pratique du canyoning, 16 d'entre eux sont des sites naturels aménagés, 11 sont situés dans le Vicdessos.



Kayak à Engomer, ©Arnaud Spani – PNRPA.

La spéléologie

Concernant la **spéléologie**, les Pyrénées Ariégeoises font partie des « hot spots » mondiaux de la biodiversité souterraine. Les cavités offrent naturellement de nombreux sites aux spéléologues de toutes origines.

Les activités nordiques:

L'évocation du tourisme en Ariège renvoie aux stations de ski qui sont un des moteurs de l'économie touristique saisonnière en Ariège. 2 stations de ski et un domaine nordique sont en activité dans le périmètre d'étude.

Guzet neige est la seconde station ariégeoise, après Ax-les-3-Domaines, avec 80 782 journées ski en 2019. La station est composée de 40 km de pistes damées et balisées. La station de Guzet employait 2016-2017 sur son domaine 90 salariés. La station se dote depuis les dernières années d'équipement « 4 saisons » : luge de descente, projet d'observatoire nocturne....

Il existe également sur le périmètre d'étude, la station familiale de Goulier (9 079 personnes en 2019) composée de 8 km de pistes damées et balisées, 7 pistes et 3 téléskis. Elle emploie 1 personne en permanence et 14 saisonniers. La station de Goulier ne comporte aucun hébergement associé.

Le périmètre d'étude englobe dorénavant une partie de l'espace nordique du plateau de Beille.

Enfin le ski de fond et la randonnée en raquette viennent conforter la destination hivernale qu'est le territoire avec l'étang de Lhers, côté Massat et Le Port (30 km de pistes de fond tracées, damées et balisées et 14 km de pistes de skating), la Tour Laffont sur le Col de Péguère, côté Foix (15 km de pistes de fond tracées et balisées). L'espace nordique de l'étang de Lers a accueilli 1131 personnes en 2017-2018 (ADT, 2018).

L'évolution climatique va nécessiter un accompagnement spécifique de ces sites.



Grotte de Siech, ©Vincent Guinot.



Chalet de Guzet, © Arnaud Spani – PNRPA

6.3.2. Tourisme culturel et patrimonial

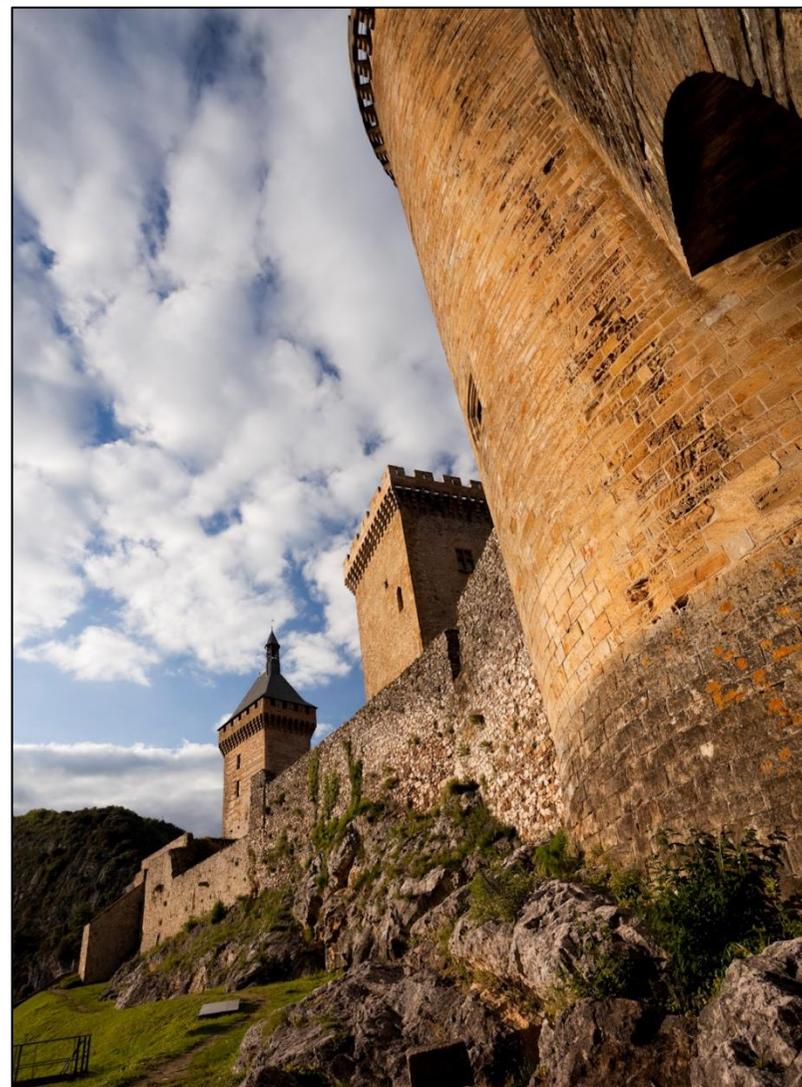
Il existe sur le territoire, 2 « **grands sites** » Occitanie, il s'agit du château de Foix, des Cités Médiévales d'Ariège et des grottes de Niaux et du Mas-d'Azil au travers des Pyrénées Préhistorique. A noter que la ville de Saint-Lizier est classée ville d'art et d'histoire.

Les sites payants les plus fréquentés dans les Pyrénées Ariégeoises sont présentés dans le tableau ci-après.

Site	Lieu	Fréquentation
Château de Foix	Foix	90 157
Rivière souterraine de Labouiche	Baulou	58 802
Parc de la Préhistoire	Tarascon sur Ariège	57 318
La grotte et musée du Mas d'Azil	Le Mas d'Azil	34 618
La grotte de Niaux	Niaux	32 698
Forges de Pyrène	Montgailhard	32 217
Grotte de Lombrives	Lombrives	28 905
La Cité de Saint-Lizier	Saint-Lizier	21 380
Musée du Palais des Evêques	Saint-Lizier	12 216
Xploria	Mas d'Azil	10 758
La ferme aux reptiles	La Bastide de Sérou	11 091
Grotte de Bèdeilhac	Bèdeilhac	5 261
Jardin de curé	Seix	5 253
Ferme Mohair des Pyrénées	Moulis	4 907
Château de Seix	Seix	3 523
Au Pays des traces	Saint-Lizier	3 904
Carrière de Talc de Trimouns*	Luzenac	6 379
Maison des loups*	Orlu	41 225

*Site en dehors du périmètre d'étude

Fréquentation moyenne 2017/2018/2019 des sites payants de plus de 3000 entrées du territoire d'étude. (Pyrénées Ariège Tourisme, 2020) :



Château de Foix. © PNRPA.

6.3.3. Le thermalisme

Les produits thermo-ludiques sont en progression mais restent marginaux par rapport aux cures médicalisées. Sur les trois stations existantes en Ariège, deux sont situées dans le périmètre d'étude. Ainsi, en 2018 (Pyrénées Ariège tourisme, 2018), la station d'Ussat-les-bains a accueilli 1319 curistes et la station thermale d'Aulus 725 curistes (chiffre en constante augmentation depuis sa création). Des activités de séjours forme et bien-être, sont également proposées dans ces stations.

6.3.4. L'agrotourisme

L'agrotourisme est une forme de tourisme visant à découvrir et à partager les savoir-faire et les produits d'un milieu à vocation agricole. Il s'appuie sur quatre grands domaines qui se recoupent souvent : la gastronomie, les visites-découvertes ou pédagogiques, les promenades, l'hébergement à la ferme. Il est difficile d'avoir une vision de l'offre tant elle est éclatée et sans obligation de centralisation. A noter que **3% des exploitations pratiquent l'agrotourisme** (32 exploitations) dans les Pyrénées Ariégeoises. A titre d'illustration, les deux réseaux recensant des exploitations agricoles ayant une offre agrotouristique sont les réseaux « Bienvenue à la ferme » des chambres d'agriculture et « Accueil paysan ».

	PNR des Pyrénées Ariégeoises	Hors PNR des Pyrénées Ariégeoises
Nb exploitations	32	40
Bienvenue à la ferme	28	38
Accueil paysan	4	2
Types d'offre		
Vente de produits	16	25
Hébergement	18	16
Restauration	6	4
Activité	21	13

Source : CA09 – Réseau BAF et <https://www.accueil-paysan.com>

6.3.5. L'évènementiel

Les Pyrénées Ariégeoises sont riches d'un maillage d'évènements festifs, sportifs et culturels. Ces rendez-vous sont vecteurs de séjours, de communication touristique et de retombées économiques importantes. Certaines manifestations sont labellisées par le département de l'Ariège.

6.3.6. La marque Valeurs Parc et prestations touristiques

Depuis 2011, une offre de produits agricoles, artisanaux et touristiques regroupe 120 entreprises engagées sous le qualificatif Valeurs Parc. Pour la partie touristique, ce sont 42 hébergements qualifiés et 10 prestataires de pleine nature et une agence de voyage qui viennent compléter l'offre des produits alimentaires et artisanaux. Cette offre permet de mettre en avant des pratiques exemplaires en termes d'écotourisme, de développement local et de pratiques écoresponsable. Une offre de séjours nature packagés permet de valoriser l'offre sèche des prestataires avec 7 séjours vendus par 4 agences de voyages.



Gîte Valeurs Parc dans le Castillonnais, © Marc Mesplie.

6.4. L'hébergement touristique

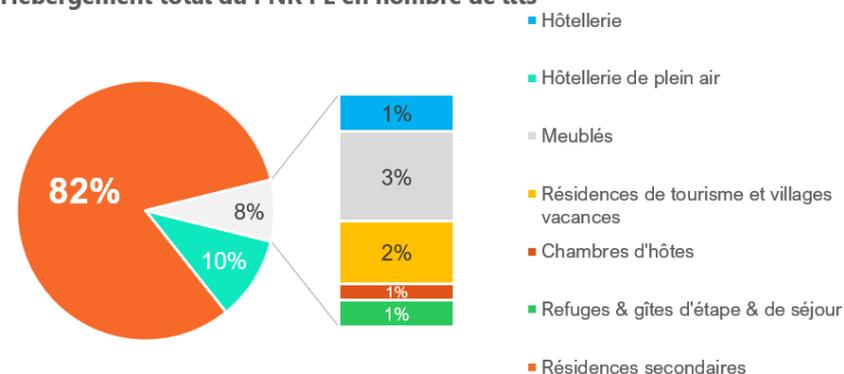
Les Pyrénées Ariégeoises offre **18 616** lits répartis dans 6 grands types d'hébergements marchands (hôtellerie, hôtellerie de plein air, gîtes et refuges, chambres d'hôtes, meublés et résidences de tourisme), pour un total de **844 structures** présentes sur le périmètre d'étude. La capacité d'accueil concernant les lits touristiques en hébergement marchand représente la moitié (51%) des lits touristiques marchands du département (36644 lits en hébergements marchands).

La capacité d'accueil du périmètre d'étude du PNR des Pyrénées Ariégeoises repose essentiellement sur les **campings**, avec une capacité totale de **10 777 lits**, soit 58% du parc hébergement du territoire. S'ils ne constituent "que" 5% du nombre de structures d'hébergements locales, la quarantaine de campings présents sur le périmètre d'étude représenteraient ainsi une part non négligeable des structures d'accueil locales, part d'autant plus importante lorsque l'on considère que les couples et familles représentent près de 80% de la population touristique du PNR des Pyrénées Ariégeoises.

En nombre de structures, les types d'hébergements les plus représentés sont les **meublés** et les **chambres d'hôtes** (85% des hébergements du territoire), suivies des campings et gîtes, présents sur l'ensemble du territoire d'étude du Parc.

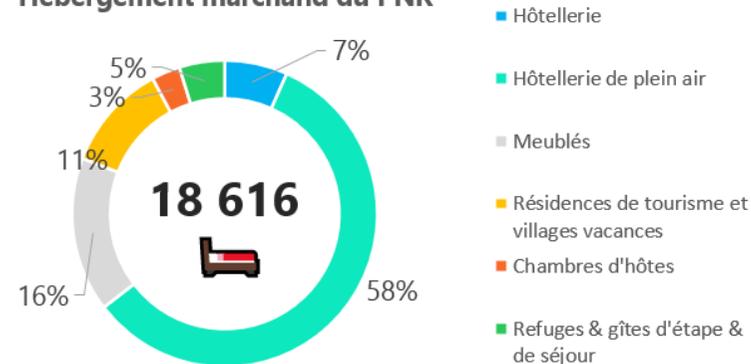
D'un point de vue géographique, globalement, l'offre **serait plus équilibrée à l'échelle du périmètre d'étude qu'à l'échelle du territoire actuel**, ce qui s'explique par l'extension de certaines destinations dans le Parc : les Pyrénées Ariégeoises et Foix Ariège Pyrénées gagneraient en importance, équilibrant la capacité d'accueil sur l'ensemble du territoire périmètre d'étude.

Hébergement total du PNR PE en nombre de lits



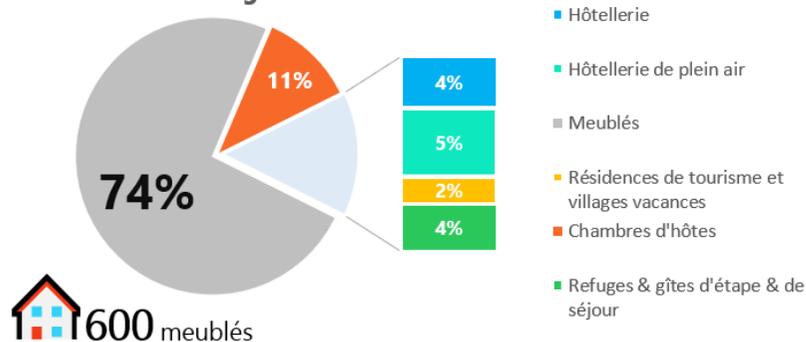
Hébergement total dans le périmètre d'étude. Source : ADT, Conception : PNRPA.

Hébergement marchand du PNR



Hébergement marchand du périmètre d'étude. Source : ADT, Conception : PNRPA.

Structures d'hébergement du PNR:



Structure d'hébergement du périmètre d'étude. Source : ADT, Conception : PNRPA.

Non intégrées aux données disponibles sur les hébergements touristiques, les logements de type Airbnb représentent une certaine part de l'offre du territoire. Le nombre de résidences secondaires doit également être pris en compte pour mesurer l'intensité touristique.

6.5. Les labels touristiques

De nombreux labels, marques ou qualifications sont à la disposition des professionnels du tourisme.

Les professionnels du PNR sont assez peu dotés de labels environnementaux. Hormis le réseau Valeurs Parc, une seule entreprise est labellisée Cléverte (le camping de l'Arize à La Bastide de Sérou). L'Ecolabel Européen, Pavillon bleu, Hôtel au naturel ... ne sont pas des outils utilisés par les structures ou les sites touristiques du territoire.

Les labels comme Qualité tourisme, Accueil Vélo, Gîtes de France, Clévacances, Bienvenue à la ferme, Accueil Paysan, Station verte sont néanmoins plus développés sur le territoire.

Les enjeux liés au tourisme

- > La quiétude et de la fréquentation des milieux naturels
- > L'adaptation au changement climatique
- > L'organisation territoriale et de l'écosystème touristique
- > L'accueil : les primo-fréquentant, les personnes en situation de handicap ...
- > La relation habitants/visiteurs
- > L'offre touristique (de proximité, les nouvelles attentes : transformationnelle, écologique, sens des vacances ...)
- > L'équilibre des secteurs économiques

7. Attractivité du territoire

7.1. Desserte physique et numérique

Le PNR des Pyrénées Ariégeoises, traversé par les deux axes routiers majeurs de la N20 et la D117, se tourne vers la Haute-Garonne à l'ouest et le reste du département ariégeois au nord et à l'est. Les montagnes, au sud du territoire, forment une frontière naturelle entre le PNR des Pyrénées Ariégeoises, l'Espagne et l'Andorre, contribuant à l'isolement de certains villages de montagne.

Les principales mobilités se font autour de ces deux axes majeurs :

Parmi les villes de travail des résidents du PNR des Pyrénées Ariégeoises :

- 20% travaillent dans la zone St-Girons, St-Lizier, Lorp-Sentaraille
- 18% travaillent à Foix

Parmi les villes de résidence des employés du territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises:

- 14% habitent dans la zone St-Girons, St-Lizier, Lorp-Sentaraille, Montegut-en-Couserans
- 11,7% habitent dans la zone Foix, Montgaillard. Pour effectuer ces trajets domicile-travail, l'utilisation de la voiture est prédominante en Ariège.
- 88% utilisent la voiture, 7.2% la marche, 2.2% les transports en commun, 1.2% le vélo, 1% un deux-roues motorisé.

De 2012 à 2017, la part des déplacements domicile-travail en voiture diminue de 0.8% dans le département tandis qu'elle augmente de 2% dans le PNR des Pyrénées Ariégeoises.

Dans le PNR des Pyrénées Ariégeoises, 35,7% de la population active travaille dans sa commune de résidence, 34,9% dans le département.

Au niveau des entreprises, le coût du transport est un élément déterminant de leur équilibre économique, lié à la fréquentation des différents axes et donc à la densité d'entreprise et la proximité de centres d'activité économiques plus importants.

Au-delà de la desserte physique, la desserte numérique est enjeu pour le territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises. Le désenclavement des villages et des habitants est un accélérateur de l'attractivité du territoire.

~~De nouvelles formes d'organisation du travail peuvent se développer si~~
Diagnostic territorial du PNR des Pyrénées Ariégeoises – le tissu économique

l'environnement numérique est de qualité : tiers-lieux et espaces de coworking.

7.2. Accès au foncier

L'objectif « zéro artificialisation nette » dès 2030 est inscrit au plan biodiversité présenté par le gouvernement à l'été 2018. L'objectif est de freiner l'étalement urbain et les constructions diffuses et de favoriser le renouvellement urbain et la densification de l'habitat en « renaturant » les espaces artificialisés laissés à l'abandon, quand cela est possible.

L'artificialisation se définit communément comme la transformation d'un sol naturel, agricole ou forestier (NAF), par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport.

L'artificialisation en Ariège et dans le PNR des Pyrénées Ariégeoises se caractérise comme suit

DONNEES ARTIFICIALISATION	PNR des Pyrénées Ariégeoise	TOTAL dept09
Artificialisation secteur activité 2009-2019 (ha)	53,3ha	203,3 ha
soit% d'artificialisation totale	18,1%	23,7%
Artificialisation secteur habitat 2009-2019 (ha)	205,7 ha	558,0 ha
soit% d'artificialisation totale	69,9%	65,0%
Artificialisation secteur mixte 2009- 2019 (ha)	12,9ha	25,9 ha
soit% d'artificialisation totale	4,4%	3,0%
Artificialisation secteur inconnue 2009-2019 (ha)	22,5ha	71,4 ha
soit% d'artificialisation totale	7,6%	8,3%
Artificialisation totale 2009-2019 (ha)	294,4 ha	858,6 ha

Source : Portail de l'artificialisation des sols

<https://artificialisation.biodiversitetousvivants.fr/les-donnees-au-1er-janvier-2019#paragraph--969/Traitement CA09>

L'artificialisation des sols entre 2009 et 2019 dans le PNR des Pyrénées Ariégeoises représente 294.4 ha dont 69.9% pour l'habitat.

Sur le territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises, l'artificialisation est répartie de manière hétérogène.

Les 10 communes qui ont le plus artificialisé (+de 6 ha chacune): Prat- Bonrepaux, Saint-Girons, Foix, Lorp-Sentaraille, Mercus-Garrabet, Le Mas d'Azil, La Bastide-de-Sérou, Saint-Paul-de-Jarrat, Val-de-Sos. 123 ha ont été artificialisés au total sur ces 10 communes.

L'accès au foncier, quel que soit le domaine d'activité, reste un point déterminant dans la création et le développement des entreprises. Des dispositifs ont existé ou existent, à l'initiative des différentes collectivités.

8. Un territoire promoteur d'une économie circulaire

« »

Economie circulaire

Dans un contexte de changements brutaux (climatique, crises financières, développement de la précarité...), de plus en plus de citoyens, d'entreprises, d'associations s'engagent dans une économie du partage. L'économie circulaire est une économie collaborative qui vise la construction de biens et de services communs. Cette économie repose sur de nouvelles formes d'échanges et d'organisation du travail, sur la mutualisation de biens, d'espaces, d'outils, de savoirs, de services... Son essor répond également à une volonté de pratiques plus responsables, plus écologiques et plus conviviales.

L'économie circulaire permet de fonctionner en boucle. Son objectif est de produire des biens et services tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie non renouvelable.

8.1. Une dynamique en faveur de l'économie circulaire

De nombreux opérateurs disséminés dans les Pyrénées Ariégeoises (entreprises, associations) conduisent des initiatives et des projets d'économie circulaire. Ces démarches se sont développées dans différents secteurs (alimentation, circuit-courts, gestion des déchets, réparation et réemploi, filière bois, etc.). Elles témoignent d'une véritable **dynamique en faveur de ce modèle d'économie**, pourvoyeur d'emploi et générateur de lien social et de performance écologique. Certaines démarches bénéficient d'accompagnement d'acteurs institutionnels comme les chambres consulaires, le PNRPA, l'ADEME ou la Région Occitanie. **Cependant, ces initiatives ne s'inscrivent pas assez dans une approche systémique et territoriale.**

A l'heure actuelle, il n'existe pas de diagnostic de l'économie circulaire à l'échelle des Pyrénées Ariégeoises. Une étude a été menée sur le potentiel de l'économie circulaire dans le Haut-Salat en 2017 qui alimente ce présent diagnostic. Cet état des lieux n'est pas exhaustif mais rend compte de la diversité des démarches.

8.2. Les circuits courts

Les Pyrénées Ariégeoises possèdent de nombreux atouts en termes de diversité et qualité des productions locales. Les modes de commercialisation en circuits courts sont variés. De nombreux producteurs proposent d'acquérir leurs produits directement à la ferme. Plus d'une trentaine de marchés de plein vent, situés dans les communes du territoire et des environs, permettent d'accéder aux produits du terroir⁷. Le marché de Saint-Girons est le plus dynamique des Pyrénées Ariégeoises. On retrouve aussi plusieurs magasins d'artisans et de producteurs locaux disséminés dans le territoire, à Foix (Made in Ariège, les Terroirs du Plantaurel, à Saint-Girons, au Mas d'Azil, à Castelnau Durban (L'échoppe), à Engomer (le Moulin gourmand) par exemple. Certains offices de tourisme (Arize-Lèze, Foix) mettent aussi en avant les productions locales. Ces magasins constituent des vitrines des produits du territoire.

⁷ Liste des marchés sur <https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/visitez-le-parc/saveurs-et-artisanats-dici/les-foires-et-les-marches/>



Le marché de Saint-Girons le samedi, ©PNRPA-

De nouvelles formes de circuits courts voient le jour : Drive fermier, vente par internet, AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Le territoire concentre 8⁸ des 12 AMAP recensées dans le département. Pendant la crise sanitaire de 2020 liée à la COVID 19, les marchés de plein air ont été limités ou supprimés. Pour soutenir la consommation des produits locaux et l'économie locale, les acteurs du territoire se sont mobilisés pour mettre en place des drives fermiers proposant une vraie offre de produits locaux, avec de nombreux produits locaux labellisés bio ou qualifiés Valeurs Parc. Ces **drives** ont été organisés à Rimont, Foix et Saint-Girons par des acteurs du territoire proposant un système de vente sécurisé et adapté. A Rimont, Le Grenier à Jambons et le SMPNR se sont

⁸ AMAP à Auzat, Foix (3), Montgaillard, Mercus Garrabet, Saint-Pierre-de-Rivière et Vernajoul

associés à plus de trente producteurs et artisans locaux pour proposer aux consommateurs une vente groupée de produits locaux (2020). Un autre drive à Saint-Girons a été organisé mais n'a pas connu le même succès.

La Chambre d'Agriculture de l'Ariège accompagnée par d'autres acteurs dont le Parc et une trentaine d'artisans et de producteurs locaux se sont mobilisés pour organiser les Halles fermières à Foix (mais aussi hors du parc à Pamiers et Mirepoix). Suite à un appel de la Région Occitanie et de la Fédération des Marchés de Gros de France, certains groupes de la grande distribution ont intégré des produits ariégeois.



Drive fermier Rimont, 2020. © PNRPA-J. Viaud.

En plus des marchés de plein air, de **nombreuses manifestations généralistes** ou thématiques, valorisant les produits locaux du territoire, s'organisent chaque année dans le territoire: la fête du fromage à Castillon-en-Couserans, le marché artisanal et fermier de Saurat, le marchés des artisans et producteurs à Foix, la Foire Ariège Bio à la Bastide de Sérou, la fête de la figue au Mas d'Azil, pour n'en citer que quelques-unes.

Concernant la filière viande, l'existence du Centre d'Abattage du Couserans, situé à Lorp Sentaraille à côté de Saint Girons, est cruciale pour les circuits courts et la filière élevage locale. Menacé de fermeture en 2011, le centre d'abattage du Couserans a été relancé sous la forme d'une SCIC composé de 120 éleveurs, 3 grossistes et 30 bouchers et la Communauté de Communes de Couserans Pyrénées. 14 salariés y travaillent. La Chambre d'Agriculture, Bio Ariège Garonne, la Confédération Paysanne sont partenaires. Plusieurs collèges conforment la SCIC (collèges des éleveurs, des bouchers, collège communautaire,..). Le collège communautaire possède 51% des voix de la SCIC. L'abattoir souhaite s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire. Un pré-diagnostic financé par le SMPNR en 2020 a permis de mettre à jour des pistes de travail à approfondir.



Abattoir du Couserans. © L. Brunet.

8.3. Alimentation : L'approvisionnement en nourriture bio et locale

Le bio en restauration collective

De nombreux sites de restauration collective font appel à des centrales d'achat pour s'approvisionner en nourriture. La plupart des produits fournis sont d'origine industrielle et plusieurs établissements souhaitent avoir une part plus importante de produits locaux ou bio dans les repas qu'ils proposent. La Loi Egalim (2018) impose à la restauration collective publique d'offrir, à compter de 2022, au moins 50% de produits durables ou sous signes d'origine ou de qualité dont minimum 20% de produits bio (y compris en conversion).

Avec plus de 500 fermes en bio, la production biologique est un atout majeur du département de l'Ariège qui représente plus de 20% de la surface agricole (la moyenne nationale est de 6,6% en 2017). Plusieurs initiatives d'approvisionnement en nourriture bio et locale pour la restauration collective se sont développées dans les Pyrénées Ariégeoises, soutenant l'économie agricole locale et contribuant à une nourriture saine.

La SCIC Terroirs Ariège Pyrénées (2011) est un outil logistique et commercial pour faciliter l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective ariégeoise. La coopérative réunit une centaine de souscripteurs (agriculteurs, artisans, coopératives et groupements agricoles, collectivités, chambres consulaires, associations). Les usagers bénéficiaires sont les cuisines centrales, les collèges, les lycées, les Centres Hospitaliers et EHPAD, et les restaurants. Elle propose plus de 450 références locales, privilégiant les artisans et producteurs ariégeois, le reste de l'offre étant complétée avec des fournisseurs régionaux. L'offre est composée de 50% de produits certifiés bio. La Coopérative a permis de réinjecter dans l'économie locale 1,2 millions d'euros (chiffre vidéo de Terroirs Ariège Pyrénées). En 2018, ce sont 35 établissements publics et privés du département qui passent leur commande chaque semaine auprès de la plateforme. 58 producteurs et artisans ont fourni activement la coopérative tout au long de l'année.

Dans le Haut-Salat, à Massat, l'association CASTA a mis en place une cuisine qui confectionne des repas avec des produits bio et locaux et occupant des personnes

en réinsertion sociale. A Ustou, une cantine scolaire a été maintenue avec cuisine autonome qui confectionne des repas avec des produits locaux ou biologiques en priorité.



L'approvisionnement bio et local suscite un fort intérêt des parents et des élus. Il existe un potentiel de développement dans les crèches et dans les ehpad.

8.4. La marque Valeurs Parc, une distinction de produits locaux respectueux de l'environnement⁹

En soutien à l'économie locale, le SMPNR a mis en place sa marque territoriale Valeurs Parc depuis 2011. Cette marque nationale est déclinée dans presque tous les PNR. Elle s'adresse aux acteurs agricoles, artisanaux ou touristiques, pour des produits alimentaires et non alimentaires, des hébergements et des activités de pleine nature. Ce label permet de distinguer des vrais produits locaux, humains et respectueux de l'environnement. Chaque gamme répond à un cahier des charges reprenant des critères liés au respect de l'environnement, au lien au territoire, à la place de l'homme. La marque représente un réseau de près de **130 professionnels adhérents** répartis sur 15 gammes différentes¹⁰. Ces produits et prestations sont disponibles dans plus de 200 points de vente, en Ariège, dans l'agglomération toulousaine et même au-delà en France. Les 8 ans de la marque ont permis de générer près de 2,5 millions de produits commercialisés.

⁹ <http://www.produits-parc-pyrenees-ariégeoises.fr/>

¹⁰Gammes de la Marque Valeurs Parc : produits à base de fruits, fleurs et plantes ; miels et produits de la ruches, vins ; légumes et produits transformés, fromages et produits laitiers, viandes, sapin de Noël, savoir-faire du bois, de la vannerie et de la coutellerie ; cosmétiques, gîtes et chambres d'hôtes ; gîtes d'étape, itinérance en milieu naturel ; spéléologie.



Fromage labellisé Valeurs Parc. © PNRPA

8.5. La filière-bois : un levier pour l'économie locale (cf. chapitre forêt-filière bois)

Le développement de la filière bois-construction

Le bois constitue une ressource locale du territoire. Il apporte des réponses modernes et adaptées aux enjeux de la construction, de l'environnement et des paysages. L'usage du bois local est également vecteur d'emploi pour les professionnels de la filière forestière ariégeoise et permet de valoriser une ressource locale importante. De plus en plus de communes du territoire optent pour une construction en bois local. A Pailhès, une ancienne maison a été restaurée avec du bois local pour en faire un bistrot de pays. A la Bastide de

Sérou, le village vacances a été réhabilité et agrandi avec du bois provenant de l'exploitation de la forêt de la commune par l'ONF : 28 logements (150 lits), un restaurant, 1 salle d'animation et 1 bâtiment d'accueil. Aucun bois n'est traité pour garantir un air intérieur non pollué et faciliter le recyclage des matériaux en fin de vie. Ces projets ont généré plus d'un million d'euros de chiffre d'affaire (chiffre Bilan du Parc).

Depuis 2014, 10 installations de scie mobile dans les communes du territoire ont été accompagnées par le SMPNR. L'objectif est de permettre aux habitants de faire scier des petits lots de bois et d'assurer collectivement la rentabilité du déplacement du scieur. Un annuaire des professionnels de la forêt et du bois local recense 120 entreprises locales. Un diagnostic portant sur la filière bois en 2017 a mis en avant que le bois de qualité menuiserie est présent en quantité suffisante sur le territoire et le sciage en plots de menuisiers est réalisable. Mais la capacité de séchage a atteint son maximum et doit être augmentée pour répondre aux besoins des menuisiers. Une étude pour caractériser les flux entrants et sortants de matière est nécessaire pour appuyer cette filière au fort potentiel.

La valorisation du bois-énergie issu des forêts locales

L'exploitation forestière pour en extraire notamment du bois de chauffage constitue un bon moyen pour limiter l'extension du couvert forestier et pour fournir une énergie de chauffage locale et renouvelable. Sa valorisation comme source d'énergie est aussi une opportunité économique (coût moindre par rapport aux produits pétroliers, emplois locaux). Il confère également une certaine autonomie énergétique. En termes d'emplois directs, la filière bois-énergie fait travailler trois fois plus de personnes que la filière pétrole. Ces emplois étant intimement liés à la ressource forestière, ils ne sont pas délocalisables. L'amélioration de la desserte forestière tout en prenant en compte les zones d'importance pour la biodiversité des forêts et les composantes paysagères est un enjeu pour le développement de la filière bois.

D'un point de vue de la qualité de l'air, les chaudières automatiques collectives limitent l'émission de particules fines dans l'atmosphère. Les opportunités de développement de la filière bois-énergie sont nombreuses. Plusieurs bâtiments de

service public et collectifs sont chauffés par des chaudières au fuel ou au gaz et pourraient opter pour les plaquettes à bois.

En 2011, la SCIC Ariège Energie Bois Forêt a été créée pour commercialiser les plaquettes forestières. Elle rassemble 12 associés : collectivités clientes, producteurs de plaquettes, propriétaires forestiers, salariés, institutions partenaires. La SCIC achète aux producteurs des plaquettes à un tarif fixé qui permet de rémunérer correctement tous les maillons de la filière de production. Elle garantit que le bois commercialisé provient exclusivement de coupe d'amélioration des forêts et non de coupes rases. Elle gère également la livraison des chaufferies.

8.6. Des initiatives pour la réduction et le réemploi des déchets

Des structures pour redonner vie aux objets

Il existe plusieurs structures sur le territoire qui donne une nouvelle vie aux objets et visent à réduire les déchets à l'échelle locale : Emmaüs (Saint-Girons et Foix), le Secours populaire (Foix) et aussi 4 ressourceries situées à Foix, Bordes-sur-Arize, Oust et Cescau. Un projet de ressourcerie est en cours à Tarascon-sur-Ariège. Les ressourceries sont basées sur le fonctionnement du réseau des ressourceries : récupération, réparation, revalorisation, revente, sensibilisation.

La ressourcerie de Foix (2015) est gérée par l'association « de la ressource à la clé ». Elle propose aussi des ateliers de réparation d'objets. L'objectif est de rendre le plus grand monde capable de réparer et/ou d'entretenir soi-même son matériel avant qu'il ne devienne défectueux. En 2016, ce sont plus de 50 tonnes d'objets qui ont été collectées à la Ressourcerie de Foix. Sur ces 50 tonnes, 20 tonnes ont été revendues, ce qui représente une réduction immédiate des déchets. 5 tonnes collectées ont été traitées en filière de recyclage et seulement 1 tonne en enfouissement, soit à peine 5% des produits arrivés (données site web de la ressourcerie). Ces chiffres révèlent l'impact du travail de la Ressourcerie sur le tri et la gestion locale des déchets. L'association travaille en lien avec la Communauté d'agglomération du Paus de Foix Varilhes qui autorise l'accès à la déchèterie pour rencontrer les usagers et prélever directement les objets destinés

à être jetés. L'association travaille aussi en partenariat avec l'entreprise Vertex qui collecte les vêtements invendus.

Aux Bordes sur Arize, la ressourcerie Zéro neuf (2016) est portée par l'association CERR (centre d'expérimentation de la récup et du réemploi).

La ressourcerie des 4 vallées à Cescau, ouverte en 2019 est gérée par l'association Récup'Air09. Fin 2019, la ressourcerie du Haut-Salat à Oust a ouvert ses portes afin de réduire le nombre d'objets en déchetterie. Elle est gérée par l'association « ça tourne en bon », engagée depuis quelques années dans la réduction des déchets. Certaines ressourceries acceptent les pyrènes et participent ainsi au développement de la monnaie locale. Elles contribuent aussi à créer une dynamique qui favorise le lien social.

Le compostage

Une part importante des ordures ménagères est constituée de déchets organiques qui peuvent être compostée. Les Syndicats en charge de la collecte et le traitement des déchets (SMECTOM et Service de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées) ainsi que certaines communes comme Foix proposent des composteurs aux particuliers. Des sites de compostages de quartier ont également été installés dans plusieurs communes (Foix, Saint Girons, Pailhes, Sem). D'autre part, il existe de nombreuses activités (maraîchage, production de plants, entretien extérieur des communes) qui nécessitent du terreau, souvent importé d'Allemagne et qui pourrait être issu du compost généré sur place.



En plus de la sensibilisation de la population à la valorisation des biodéchets grâce au compost, un autre enjeu est lié au développement du compostage des déchets provenant des invendus des professionnels (grande surface et autres).

Du papier recyclé des papeteries Léon Martin

La papeterie Léon Martin, à Engomer est spécialisée dans la conception et la fabrication de papiers minces (emballage et protection avec du papier de soie,

papier toilette, drap d'examen). Elle récupère notamment les collectes de recyclage de papier de la Communauté de communes de Couserans-Pyrénées pour en faire du papier toilette. La distribution du produit est ensuite réalisée par des coopératives d'achat de gros dans la métropole toulousaine.

8.7. La monnaie locale : le Pyrène, un levier pour l'économie locale

Il existe 50 monnaies locales en France. Ces Monnaies Locales Complémentaires Citoyennes (MLCC)¹¹ sont des titres de paiement qui se développent à côté de la monnaie centrale Euro, dans le but de favoriser la relocalisation de l'activité économique, dynamiser les échanges locaux et créer plus de lien sur les territoires. La monnaie locale est un vecteur pour organiser des transactions et orienter ces transactions vers les produits et savoir-faire locaux en priorité.

Dans les Pyrénées Ariégeoises, l'association Monnaie 09 porte la monnaie locale Pyrène créée en 2014. Elle se présente sous la forme de billets de 1, 2, 5, 10 et 20 Pyrènes au taux de conversion de 1Py pour 1€. En 2020, **environ 35000 pyrènes sont en circulation en Ariège** et en constante augmentation depuis 2014. Les euros déposés en garantie par les acheteurs de pyrènes constituent un fond de réserve conservé sur compte à la Nef, une coopérative de finances solidaires. En 2020, près de **750 familles et 250 professionnels adhèrent à Monnaie 09**, acceptent et utilisent des Pyrènes, dans les secteurs de l'alimentation, l'artisanat, la culture, la formation, l'informatique, la construction ou la santé. Dans le territoire d'étude, les secteurs du Couserans, du Séronnais et de Foix sont dynamiques. Une **quinzaine de bureaux de change** se situe sur le territoire (27 en Ariège).

En moyenne, la monnaie locale circule 10 fois dans le territoire (l'euro circule 3 fois) dans l'année, ce qui représente environ **350 000 euros pyrène d'échange sur un an**. Un autre point fort de la monnaie locale est le potentiel dédoublement de la monnaie. Pour chaque euro changé, on obtient un euro et un pyrène. Ces euros sont

¹¹ Les MLCC sont reconnues par l'Etat Français depuis la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (ESS), et disposent d'un cadre juridique reconnu dans le Code Monétaire et Financier.

placés à la NEF et pourraient être prêtés pour financer des projets de l'économie sociale et solidaire en Ariège et hors du territoire, sous réserve qu'ils soient garantis.



Le Pyrène, la monnaie locale ariégeoise, © PNRPA-Julien Viaud.

Plusieurs enjeux concernent la monnaie locale. Conforter une masse monétaire importante et pérenne sur le territoire est un premier enjeu. Certains professionnels reçoivent beaucoup de pyrènes et n'arrivent pas à les écouler (les Biocoops par exemple) et doivent échanger des pyrènes pour des euros (environ 50000 pyrènes). La connaissance des besoins des prestataires permettrait d'intégrer plus de prestataires à la circulation du pyrène. L'implication des collectivités locales (paiements des services publics et prestations, budgets participatifs, soutien aux associations par exemple) semble importante pour conforter la masse monétaire. Cela passe également par l'appropriation de la monnaie par les acteurs locaux et les citoyens. La numérisation de la monnaie constitue un autre enjeu. Elle permettrait de faciliter les échanges entre les prestataires et l'approvisionnement des particuliers. Un dernier enjeu concerne la gouvernance de monnaie 09 actuellement gérée par des bénévoles et met en avant un besoin de gouvernance partagée impliquant

différents acteurs. L'évolution de la structure au niveau du professionnalisme est aussi un point important.

8.8. Des outils institutionnels

Le réseau Repart'Acteurs

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et l'ADEME ont développé le dispositif Répar'Acteurs au niveau national. Ce dispositif a pour objectif de valoriser le savoir-faire et l'expertise des artisans de la réparation, favoriser l'économie de proximité et réduire la production de déchets.

L'outil ACTIF pour des synergies interentreprises

L'outil ACTIF, développée par les CCI, est une plateforme web qui permet de réaliser un diagnostic des flux à l'échelle d'un territoire, en vue de les analyser dans une logique d'économie circulaire. Cet outil peut permettre de créer des synergies interentreprises ou des créations d'activités structurantes pour le territoire. Pour l'instant, l'outil n'a pas été développé en Ariège.

Des démarches valorisées : le label éco-défis

En 2017, 13 entreprises¹² du territoire ont reçu le label « éco défis » déployé par la chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège et le PNR. Une action qui vise à valoriser les entreprises des Pyrénées ariégeoises et à réduire leurs impacts environnementaux. Ces défis sont variés et ont porté sur huit thématiques (énergie, prévention et gestion des déchets, eau, produits et services du développement

¹² Les entreprises qui ont reçu le label « Eco-défi » : 09 CREATIF - Denise LOUBET à Saint-Girons, BRASSERIE BROUCHE - Pierre-Jean FAUX à Saint-Girons, MICHEL COMTE - Michel COMTE à Saint-Girons, CROUSTADES D'EUDOXIE - Eudoxie ARTAUD à Lorp sentaraille, CROUSTADES MARTINE CRESPO - Martine CRESPO à Saint-Girons, LA FERME DE LEDRE - Mathieu DEFRANCE à La Bastide de Sérou, FET A LA MA - Solange ICART à Saint-Girons, FOUSSERET DEPANNAGE - Eric CHOCAT à Sainte-Croix-Volvestre, HOTEL DE LA TOUR - Laurent ARRIGHI à Saint-Lizier, LA MAISON DE POUPEE - Gilles BLANCHON à La Bastide de Sérou, MOULIN GOURMAND - Christian GIMBREDE à Engomer, L'OIE GOURMANDE - Martin DOMENGE-ABEAU à Saint-Girons, VERRIERE APICULTURE - Pascal VERRIERE à Taurignan-Vieux - Camps de Bonin.

durable, transport, mobilité, biodiversité, développement local, social). Ils ont eu un impact plus ou moins grand. A titre d'exemple, une entreprise a changé de fournisseur d'énergie pour acheter de l'électricité produite à partir d'énergie renouvelable quand une autre a changé de fournisseur de sacs pour les acheter biodégradables.

Les enjeux liés à l'économie circulaire

- > Maintien, développement et pérennisation des démarches économiques locales
- > Développement d'une vision systémique et d'une approche territoriale de l'économie circulaire
- > Appui, développement et valorisation des démarches locales d'économie circulaire
- > Mise en place d'une gouvernance de l'économie circulaire
- Amélioration de l'information et de la connaissance pour accompagner les entreprises dans les démarches d'économie circulaire

9. Les déchets

La loi NOTRe a donné compétence aux régions pour la planification de la prévention et de la gestion des déchets. Les compétences de gestion des déchets ménagers et assimilés ont été transférées des communes aux EPCI soit l'ensemble de la compétence soit une partie (collecte, traitement).

Dans le Couserans, le **Service Déchets de la Communauté de Communes de Couserans Pyrénées** (anciennement SICTOM) assure la collecte (en régie) et le traitement des déchets ménagers et assimilés (déléguée au SYSTOM Des Pyrénées – Haute Garonne) des 94 communes regroupées dans la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées et d'une commune de la Haute-Garonne (Portet d'Aspet).

Sur le reste du territoire d'étude, le **SMECTOM** du Plantaurel exerce la collecte et le traitement des déchets pour 150 communes et le traitement seul des déchets pour 88 communes. Le SMECTOM dispose d'un centre de traitement (centre d'enfouissement avec valorisation électrique du biogaz effective fin 2008) actuellement situé à Berbiac (lieu-dit de la commune de Manses) et un centre de tri à Varilhes.

9.1. Une situation problématique des déchets



La situation de l'Ariège en matière de déchet est problématique. En 2017, le volume des déchets ménagers et assimilés –DMA (hors gravats) collectés s'élève à **671 kg/hab/an**, 116 kg au-dessus de la moyenne régionale (555 kg/hab/an).

A une échelle plus fine, le ratio des DMA par habitant est nettement supérieur pour le territoire du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés du SMECTOM (785 kg/hab./an) à ceux de l'Occitanie et de l'Ariège, contrairement à la Communauté de communes Couserans-Pyrénées (inférieur à 600 kg/hab/an).

A noter qu'au niveau départemental, en termes de traitement, **seuls 41% des DMA collectés, en 2017, sont dirigés vers des filières de valorisation matière**

ou organique et 59% vers une filière d'élimination (incinération ou stockage). Cette répartition des modes de traitement est globalement constante depuis 2009.

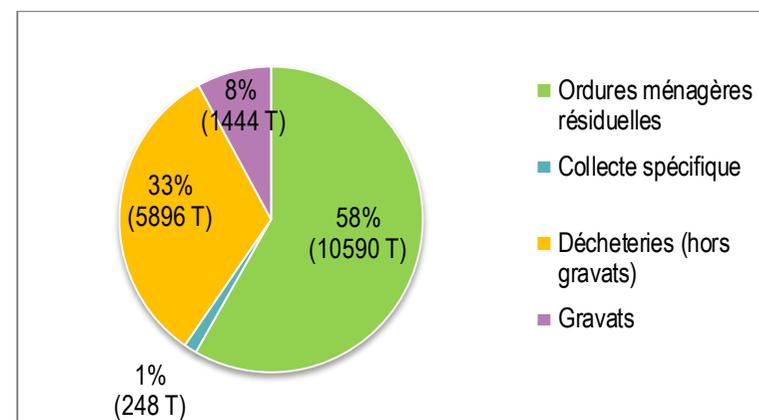
Secteur Est – Communauté de Communes Couserans Pyrénées

Dans le Couserans, la quantité totale des déchets collectés s'élevait en 2018 à **16 712 T** de DMA (hors gravats) soit 1,56% moins qu'en 2010. Parmi les DMA, 58% sont des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR).



Une attention particulière doit être portée aux OMR (« sacs noirs »), aux déchets verts et aux encombrants-mobilier qui sont bien au-dessus de la moyenne régionale.

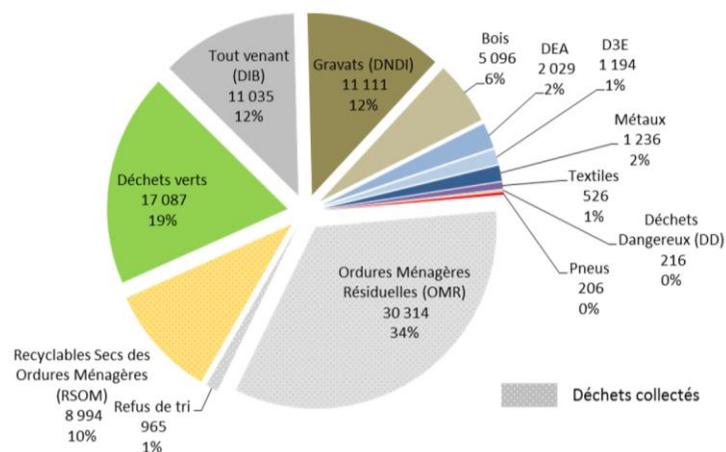
Parmi les autres déchets occasionnels, le bois et les palettes représentent 4237 t qui ne sont pas valorisés.



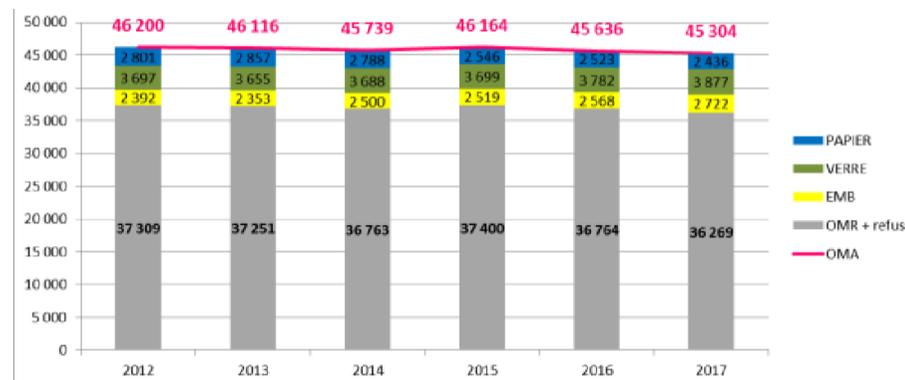
Composition des DMA collectés par la Communauté de communes de Couserans-Pyrénées, 2018. Source : Communauté de Commune Couserans Pyrénées, 2018.

Secteur Est - SMECTOM

Dans le territoire du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du SMECTOM, la quantité des DMA est de 79930 t (hors gravats). 4 gisements représentent à eux seuls 80% des DMA. Il s'agit des OMR (« sacs noirs »), les déchets verts, les déchets non dangereux (gravats) et les tout-venants (partie occasionnelle des déchets ultimes). **On observe une réduction des Ordures Ménagères et Assimilés de 896 tonnes annuelles entre 2012 et 2017.** Cette tendance s'explique par une baisse des OMR et notamment des biodéchets au profit des recyclables et des dépôts en déchetterie, grâce à des actions de sensibilisation.



Composition des DMA du territoire PLPDMA du SMECTOM (tonnes en 2018. Source : PLPDMA SMECTOM, 2020.



Evolution des tonnages compilés 6 compétences collectées, territoire du PLPDMA (2012-2017). Source : PLPDMA SMECTOM, 2020.



Une grande part des déchets des sacs noirs pourraient être réduite

Tant pour la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées que pour le territoire couvert par le SMECTOM, la part des OMR est élevée : 58% des DMA pour le secteur Couserans (10590 t) et 34% pour le secteur du SMECTOM (30314 t).

D'après le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

du SMECTOM, les principales catégories présentes dans les OMR sont des déchets putrescibles, les plastiques, les textiles sanitaires et les papiers. Alors que la quantité des déchets putrescibles est en moyenne similaire à la moyenne nationale, les plastiques, les textiles sanitaires et les papiers restent supérieurs aux données nationales. **A noter que seul un quart des ordures ménagères est vraiment résiduel, traduisant un potentiel de réduction et de valorisation des déchets ultimes des OMR.**

Une part importante des gisements principaux des OMR peuvent être détournés ou évités pour contribuer à tendre vers un sac noir contenant uniquement des déchets ultimes.

- Les déchets putrescibles des particuliers représentent 10% des DMA et en moyenne 81 kg/hab/an (SMECTOM). La Loi TECV a introduit l'obligation de trier à la source les biodéchets d'ici à 2025. Ces biodéchets peuvent être valorisables en compostage de proximité (compostage individuel ou collectif). Les biodéchets provenant des professionnels peuvent être destinés à un traitement industriel en méthanisation (gaspillage alimentaire, papiers, etc.).
- Les emballages légers encore trop souvent jetés dans le sac noir

9.2. La collecte et le traitement des déchets

Secteur Ouest- Couserans

La collecte sélective a été mise en place fin 2003 via des points d'apport volontaire aménagés et des bacs de collecte (dans les communes les plus peuplées). Une collecte séparée des cartons d'emballage a débuté sur la commune de Saint-Girons et a été étendue à 7 autres communes. Les encombrants et ordures ménagères sont envoyés au centre d'enfouissement de Lieoux (Haute-Garonne), les emballages y sont également amenés mais valorisés. Le verre est envoyé à la verrerie d'Albi, le papier et le carton sont triés par l'entreprise Llau sur Lorp Sentaraille. Le fer est recyclé par l'entreprise Mazard à Lorp Sentaraille. Les huiles de vidange et piles sont récupérées et valorisées.

La collecte des déchets occasionnels des ménages (encombrants, déchets verts, ferraille, gravats et autres déchets ménagers spéciaux) est assurée par un réseau de **7 déchetteries** situées sur les communes de Saint Girons, Mercenac, Lasserre, Castelnau-Durban, Biert, Oust et Audressein.

Dans les zones reculées, des bennes sont mises à disposition des usagers pour le dépôt des matériaux encombrants (Couflens, Le Port, Aleu, Guzet, Aulus, Sentein, Saint Lary). **Ces bennes posent des problèmes de gestion du fait de dépôts de déchets verts ou de matériaux du BTP.** La filière de traitement pour le Couserans est extra départementale (centre d'enfouissement avec valorisation électrique du biogaz à Pihourc en Haute-Garonne). La nature des déchets collectés dans le Couserans évolue avec une augmentation de la part du recyclable avec notamment la mise en place de la filière plâtre en 2018.

Secteur Est-SMECTOM

Le SMECTOM du Plantaurel, sur le périmètre d'étude, assure la collecte et le traitement des déchets des Communautés de Communes du Pays de Tarascon, de l'Arize-Lèze et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Foix-Varilhes, des communes de l'ex CC Auzat-Vicdessos (et des communes de l'ex-CC Pays de Pamiers et de la CC du Pays d'Olmes hors du périmètre).

Le SMECTOM dispose de **5 déchèteries** sur le périmètre d'étude, situées sur les communes de Foix, Varilhès, Arconac (Auzat), Arignac et les-Bordes-sur-Arize. Le SMECTOM traite également les déchets de deux autres déchèteries se situant dans le périmètre d'étude et géré par la Communauté de Communes de la Haute-Ariège : Ax et de Carcanière. D'autres déchèteries hors parc sont situées à Le Fossat, Varilhès, Lézat et Villeneuve d'Olmes. Opérationnel depuis 2004, le Centre de Tri des Emballages du Plantaurel est dimensionné pour traiter 5000 tonnes de déchets/an. Le centre modernise sa structure pour accueillir à moyen termes les emballages relevant de l'extension des consignes de tri. Le centre de tri accueille actuellement les plastiques issus uniquement des bouteilles et flacons. Suite à l'extension des consignes de tri, l'ensemble des emballages plastiques pourront être accueillis pour être recyclés.

Les déchets ultimes sont envoyés au centre technique d'enfouissement à Berbiac sur la commune de Manses (dans le secteur de Mirepoix, hors du périmètre d'étude). Le site de Berbiac est une installation classée. Un arrêté préfectoral de 2019 prévoit la réduction d'ici à 2039 des déchets sur le site afin de répondre aux obligations introduites par la Loi sur la transition énergétique.

Depuis 2011, une unité de valorisation de type cogénération a été installée sur le site de Berbiac, permettant la production d'électricité et de chaleur à partir du biogaz issu des déchets. En 2016, 5,46 millions de kWh d'électricité ont été produits. Le SMECTOM dispose de sept quais de transfert de déchets dont deux dans le périmètre d'étude à Foix et à Arignac.

La collecte sélective des recyclables, le compostage et la mise en place de déchèteries sont avancées dans ce secteur. Une vingtaine de points de compostage est recensée dans le territoire (Réseau compost citoyen¹³), situés principalement à Foix, à Sem, Saint-Jean-du-Falga, à Bordes sur Arize et Pailhès. Le SMECTOM met aussi à disposition des particuliers des bacs de compostage individuel et collectif dans les résidences.

¹³ <https://lesactiveurs.org/geo-compost/>

Périodes d'exploitation		Durée d'exploitation	Tonnage maximum autorisé	Tonnage maximum annuel autorisé	Nature des déchets
Exploitation 1	exploitation du 1 ^{er} vallon (Manses I)	En post-exploitation depuis le 1 ^{er} janvier 2016	858 226 t		Ordures ménagères résiduelles et déchets d'activité économique non dangereux
Exploitation 2	exploitation du 2 ^{ème} vallon (Manses II) en phase 1	3 ans à compter de la mise en service du 1 ^{er} casier Années 2016, 2017 et 2018	963 480 t	ISDND : 53 000 t/an	Ordures ménagères résiduelles et déchets d'activité économique non dangereux
Exploitation 3	exploitation du 2 ^{ème} vallon (Manses II) en phase 2	4 ans à compter du 01/01/2019 Années 2019, 2020, 2021 et 2022		ISDND : 46 000 t/an	Ordures ménagères résiduelles et déchets d'activité économique non dangereux
Exploitation 4	exploitation du 2 ^{ème} vallon (Manses II) en phase 2	4 ans à compter du 01/01/2023 Années 2023, 2024, 2025 et 2026		ISDND : 42 000 t/an	Ordures ménagères résiduelles et déchets d'activité économique non dangereux
Exploitation 5	exploitation du 2 ^{ème} vallon (Manses II) en phase 2	4 ans à compter du 01/01/2027 Années 2027, 2028, 2029 et 2030		ISDND : 40 000 t/an	Ordures ménagères résiduelles et déchets d'activité économique non dangereux
Exploitation 6	exploitation du 2 ^{ème} vallon (Manses II) en phase 2	9 ans à compter du 01/01/2031 Années 2031 à 2039		ISDND : 36 650 t/an	Ordures ménagères résiduelles et déchets d'activité économique non dangereux

Nature et quantité des déchets admissibles, site de Berbiac. Source : Arrêté préfectoral autorisant le SMECTOM du Plantaurel à exploiter une installation de stockage de déchets non dangereux sur la commune de Manses – lieu-dit « Berbiac », 2019.

A noter la **présence ponctuelle de dépôts sauvages de déchets, anciennes décharges, carcasses de véhicules ou de matériels agricoles** hors d'usage (le long du Salat, en bord de route, vallée de l'Arize). Ils constituent de véritables pollutions visuelles et environnementales au titre du code de l'environnement. Bien que localisés et relativement peu nombreux, ces « points noirs paysagers » sont des atteintes manifestes aux paysages des Pyrénées Ariégeoises, et particulièrement aux paysages du quotidien.

Le réemploi

Plusieurs structures sur le territoire donnent une nouvelle vie aux objets et visent à réduire les déchets à l'échelle locale : Emmaüs (Saint-Girons, Pamiers (et Lavelanet)), le Secours populaire (Foix) mais aussi 4 ressourceries situées à Foix, aux Bordes-sur-Arize, à Oust et à Cescau.

9.3. La gestion des déchets industriels et artisanaux

La gestion des déchets spécifiques des entreprises (déchets toxiques produits en quantités dispersés (déchets agricoles, des laboratoires...), déchets de commerces et d'entreprises ne pouvant être traités par les mêmes installations que les déchets ménagers, les déchets d'activités de soins) est régie par le Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux de Midi-Pyrénées dont la dernière actualisation date de 2006.

Les déchets issus des métiers de la photographie et de l'imprimerie ne font pour l'instant l'objet d'aucune valorisation ni d'un ramassage spécifique. Concernant les déchets des pressings, ce sont les fournisseurs qui récupèrent les boues de perchloroéthylène.

Concernant les huiles de friture issues de la restauration commerciale et collective, des métiers de bouche, des établissements scolaires ou de santé, une opération a été lancée au niveau régional par l'Agence de l'eau pour la collecte, le transit, le transport et le traitement des huiles de friture de façon à limiter les nuisances et à les valoriser.

Concernant les déchets liés à la filière viande, une étude portant sur la valorisation des déchets et des sous-produits d'activité du centre d'abattage et de transformation du Couserans (2019) a permis d'identifier plusieurs enjeux. Un premier enjeu est lié à la valorisation des déchets d'animaux. Ces déchets coûtent très cher à transporter. Une partie est envoyée en méthanisation dans le centre de recyclage Cler Verts à Belesta-en-Lauragais. D'autres déchets d'abattage à risques sont traités à Agen. La valorisation des sous-produits comme le fumier, le sang, les onglons et les cornes constitue également un second enjeu fort de l'abattoir.

Concernant les déchets du BTP, le Conseil Départemental est compétent en matière de planification des déchets non dangereux et des déchets du BTP. Le département de l'Ariège est couvert par un plan départemental de gestion de déchets de chantier de bâtiment et de travaux publics (2005). On peut noter le déficit d'exutoires pour les déchets du BTP notamment en zone de montagne.

9.4. Les déchets liés à l'activité agricole

Une filière de collecte et de valorisation des films plastiques agricoles usagés a été mise en place depuis 2006 en Ariège. Il s'agit de l'Eco-CUMA d'Ariège- Pyrénées qui regroupe environ 220 agriculteurs. Une autre problématique identifiée sur le territoire est l'accumulation des pneumatiques usagés dans les exploitations agricoles.

Les enjeux liés aux déchets
> Réduction et valorisation des déchets (tous les déchets et en particulier les déchets ultimes)
> Favoriser le réemploi (appui aux structures type ressourcerie, Vertex, Emmaüs)
> Tri du papier et des emballages légers de plastiques
> Sensibilisation et prévention contre le gaspillage alimentaire (réduction des déchets putrescibles)
> Développement du compostage de proximité
> Développement du compostage industriel (grande surface et autres professionnels)
> Gestion des déchets Bois
> filière viande_Valorisation des déchets et des sous-produits de la
> BTP : Gestion des déchets et développement de l'écoconception
> Pneu : Gestion des pneumatiques dans les exploitations agricoles
> Prise en compte des périodes touristiques dans la gestion des déchets et notamment en zone reculée

10. Changement climatique et tissu économique

L'un des principaux effets du changement climatique en montagne sera **la baisse et l'irrégularité de l'enneigement**. Cette baisse, accompagnée d'une très forte variabilité d'une année sur l'autre, est déjà constatée et va continuer à s'intensifier. Les prévisions d'enneigement en 2050 à 1 800 m d'altitude, l'altitude moyenne de la station de Guzet en Couserans, indiquent une épaisseur de neige moyenne de 33 cm sur la saison hivernale, très faible pour permettre une activité neige. Les périodes d'ouverture des stations de ski se réduisent et varient déjà fortement d'une année sur l'autre. Les activités économiques reposant à 100% sur la présence de neige ne sont plus adaptées et doivent évoluer.

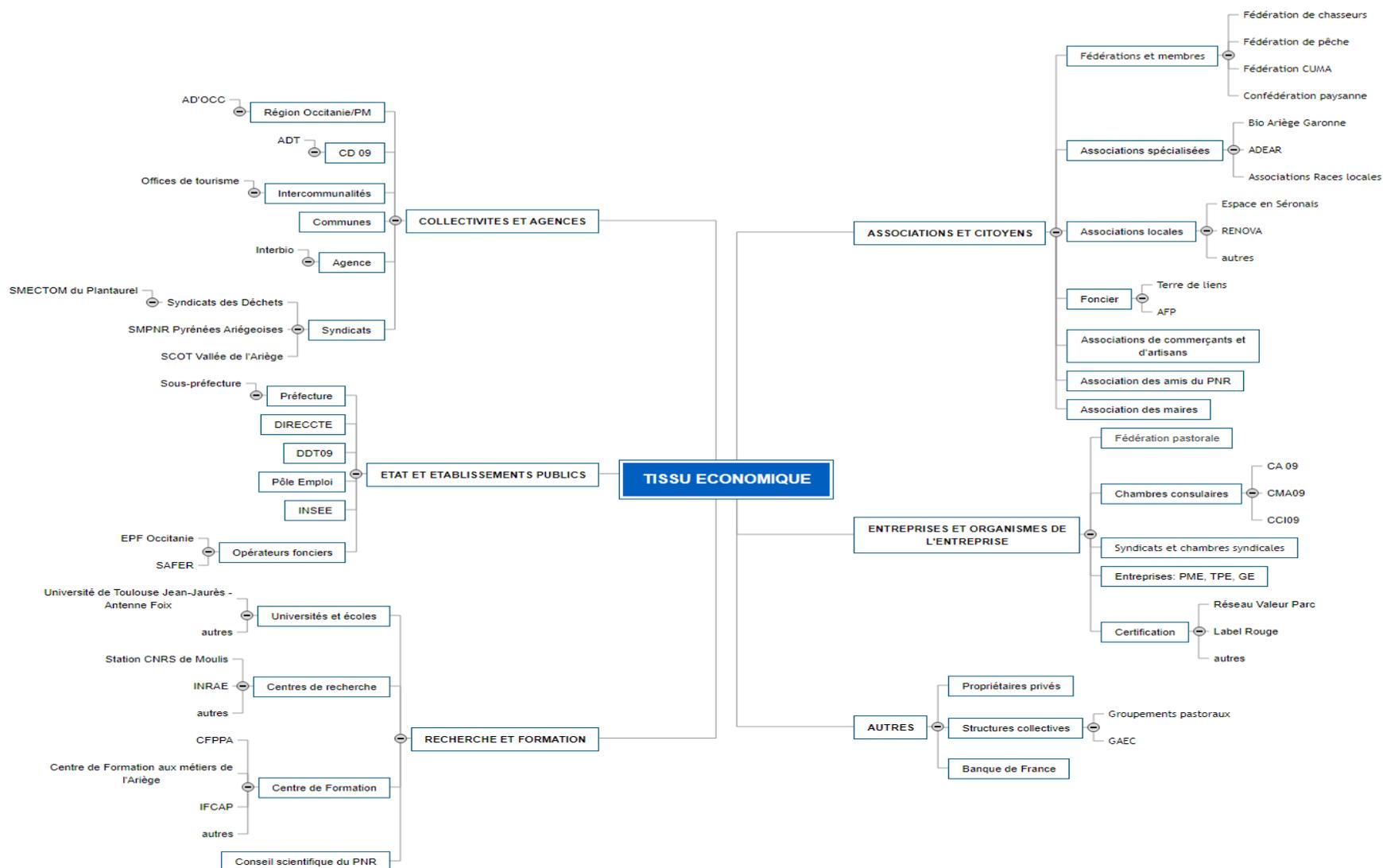
D'autre part, l'évolution des « normales de saison » rendront les saisons dites intermédiaires (printemps, automne) **plus propice au tourisme** de part des températures plus douces et le changement des périodes de fortes précipitations, ce qui provoquera un prolongement des périodes touristiques dans ces saisons intermédiaires.

Ces changements induiront aussi **des changements de paysages pyrénéens et de ses éléments iconographiques**, qui pourraient impacter l'attrait touristique de la région.

Enfin, **l'augmentation des risques naturels** pourra causer des dégâts sur les infrastructures de transports humains, de biens et de marchandises et de transport d'énergie ce qui pourrait impacter les activités économiques.

11. Les forces vives du territoire et les documents cadre

Les acteurs du territoire sont présentés dans le schéma ci-dessous (liste non exhaustive).



Les documents cadre (liste non exhaustive)**Au niveau régional**

- *SRADDET Occitanie 2040 (obj. 2.6, 2.9, 3.3., 3.8.)
- *Green New Deal
- *Schéma Régional du Tourisme et des loisirs.
- *Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).
- *Plan Régional d'élimination des Déchets Dangereux de Midi-Pyrénées (PREDD), 2006

Au niveau départemental

- *Schéma départemental du tourisme
- *Plan de Gestion des déchets de chantier de BTP de l'Ariège (2005)

Au niveau territorial

- *projet de territoire des communautés de communes et de la communauté d'agglomération.
- *Charte du PNRPA
- *SCOT Vallée de l'Ariège
- *Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- *Programme Local de Prévention des Déchets de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées
- *Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

12. Élément prospectif 2039

Le Conseil Scientifique du PNR des Pyrénées Ariégeoises a réalisé en 2020-2021 une note méthodologique et prospective en lien avec les enjeux des différentes ressources du territoire à horizon 2039. Au total, 27 chercheurs ont contribué à cette note en réalisant des fiches synthétiques sur leur recherche. Concernant la ressource tissu économique, 7 chercheurs présentent des recherches en lien avec cette ressource (cf. tableau ci-dessous).

Nom du chercheur	Domaine de recherche et équipes	Travaux de recherche évoqués
Anne Calvet	Histoire. Éducation au Développement Durable. GEODE UT2J Toulouse	Pédagogie et éducation sur l'appréhension du futur par des élèves du premier degré.
Corinne Eychenne	Géographie. LISST Dynamiques rurales. UT2J Toulouse	Action collective dans les estives ariégeoises, prise en compte de l'agriculture et du pastoralisme par les collectivités locales, accès au foncier agricole et dynamiques d'installation dans le haut Vicdessos.
Mélanie Gambino	Géographie. LISST Dynamiques rurales. UT2J Toulouse	Dynamiques d'installation en montagne, services publics, et espaces naturels et agricoles au sein des Métropoles.
Steve Hagimont	Histoire. CHCSC. UVSQ Saint-Quentin en Yvelines	Histoire des outils de protection de la nature, des attentes touristiques en matière de nature et des politiques publiques, des dynamiques économiques des Pyrénées et de l'Ariège, des conflits d'usage entre le développement hydroélectrique, tourisme et protection de l'environnement, de la démographie, et de l'arrivée des néo-ruraux.
Gérard Largier	Ecologie. Conservatoire botanique Occitanie	Biologie de la conservation des espèces rares et menacées, cartographie des habitats naturels et élaboration de scénarios d'évolution, hiérarchisation et spatialisation des enjeux, des menaces et des priorités de

		conservation. Suivi des effets de la gestion et du changement climatique sur les espèces et habitats.
Jean-Michel Minovez	Histoire. FRAMESPA. UT2J Toulouse	Territoires industriels, création de ressources endogènes et systèmes d'appropriation de la nature par les sociétés locales.
Sylvette Monier	Economie. INRAE Observatoire du développement rural	Valorisation des signes de qualité par les consommateurs, et impacts des labels pour les producteurs.

Liste des recherches et chercheurs du Conseil Scientifique du PNRPA en lien avec la ressource tissu économique. Source : Conseil scientifique du PNRPA, 2021.

D'après la note du conseil scientifique « *Beaucoup de chercheurs étudient les impacts des activités humaines (par exemple l'agriculture de montagne ou les brûlages pastoraux), et/ou du changement climatique sur la biodiversité au sens large et sur la santé des milieux (pathologies et contaminants), voire leurs conséquences sur la génétique. (...) Par exemple sont étudiés la réponse des cavités karstiques au changement climatique, les effets des activités agricoles de montagne sur la conservation des espèces, de la végétation, des habitats naturels et des paysages, ou l'impact conjoint des activités anthropiques et du changement climatique sur la ressource en eau. Est posée aussi la question de la différenciation entre effet des évolutions climatiques et impacts de la gestion des milieux par l'homme.*

« *Enfin, certains chercheurs participent activement à la limitation des impacts anthropiques par des actions de sensibilisation - sensibilisation des acteurs pastoraux aux risques posés par les clôtures, sensibilisation des gestionnaires de domaines skiables pour visualiser les câbles dangereux, la prise en compte par les forestiers de ces enjeux dans leurs modes de gestion.* »

Concernant les nouveaux modes de gestion des ressources, Les chercheurs se demandent comment renouveler la production pour parvenir à la neutralité carbone en 2050, et comment ne pas accélérer la perte de biodiversité. Beaucoup de

travaux sont engagés pour tenter d'apporter des réponses à ces questions, interrogeant les modes de gestion des ressources et les pratiques émergentes.

La gestion des paysages est une question posée par plusieurs chercheurs : Quels paysages préserver ? Quels territoires préserver ? Quelle est la perception des paysages et quels sont les projets de gestion des paysages ? Sur l'évolution des paysages, les dynamiques liées à l'enfrichement, au reboisement, à la disparition des traces patrimoniales (granges, chemins, bocages...) deviennent des enjeux en termes de patrimoine, cadre de vie et diversité biologique. Un tourisme "durable" peut-il exister ? Comment le « retour à la nature » impacte-t-il la biodiversité, les ressources naturelles, les territoires ruraux et de montagne ? A travers la thématique de la gestion des paysages est donc posée la question des nouveaux modèles économiques de la « croissance verte », particulièrement dans le domaine touristique, pastoral et agricole.

La note met en avant de nouvelles priorités dans le choix de vie et de développement :

L'une des thématiques abordées par les chercheurs, qui fait écho à certains questionnements du SMPNR porte sur les **multiples tentatives des habitants de développer d'autres manières d'habiter et d'initier un rapport plus harmonieux et plus intime au milieu, ici la montagne**. Par exemple, dans le cadre du programme sur l'installation agricole dans le haut Vicdessos, l'analyse des trajectoires et des motivations des agriculteurs présents sur le territoire a conduit les chercheurs à initier un questionnaire autour de **la notion de "bien vivre"**. Les premiers résultats font apparaître un rapport au métier qui permet un fort épanouissement personnel, lié à une reconnexion avec la nature et avec les pratiques traditionnelles, et la recherche d'une forte autonomie

L'étude de l'exode urbain, du rapport à la nature, de la « wilderness »¹⁴, du rapport à la ville, des choix et des parcours résidentiels, s'inscrit dans ce champ de la recherche. Les questions portant sur la rénovation urbaine et la revitalisation des centres bourgs montrent aussi un intérêt renouvelé pour la qualité de vie.

¹⁴ Dans le monde anglo-saxon, désigne le caractère « sauvage » de la nature.

La prolifération des signes de qualité et l'intérêt des consommateurs pour les labels liés aux pratiques agro-écologiques est aussi un signe des nouvelles aspirations sociétales. L'Agriculture Biologique est en fort développement en Ariège, comme le montrent des travaux réalisés sur la marque "Valeurs Parc" du PNR PA. (...)

Enfin, pour certains chercheurs, les caractéristiques spécifiques de la zone du PNRPA peuvent servir de levier de développement économique dans le cadre d'une croissance raisonnée et respectueuse de l'environnement. Les réflexions menées sur la revitalisation des territoires articulées autour des relations global/local, la volonté de créer des circuits courts, l'idée de s'appuyer sur le patrimoine (naturel, culturel, historique au sens le plus complet intégrant la dimension industrielle) constituent des spécificités. L'hypothèse d'une résilience particulière à ce territoire pourrait être faite en lien avec certains réseaux d'entraide, au moins dans les territoires de montagnes peu densément peuplés.

La note du Conseil scientifique et les fiches des chercheurs (Annexe) sont disponibles sur le site internet du PNR des Pyrénées Ariégeoises www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc-quest-ce-que-cest/nos-partenaires/le-conseil-scientifique/actions-menees/

Synthèse Tissu économique

Les Pyrénées Ariégeoises sont riches d'un tissu économique diversifié (agriculture, agro-alimentaire, forêt-bois, tourisme, ...), à l'ancrage territorial fort (ressources locales, savoir-faire), et au potentiel important. Le maintien et le développement du tissu économique est nécessaire pour maintenir des Pyrénées Ariégeoises vivantes.

Le diagnostic socioéconomique réalisé par les chambres consulaires (2021) offre une synthèse du tissu économique du territoire :

*Le PNR des Pyrénées Ariégeoises intégrant des pôles de population et d'activité importants au regard des caractéristiques départementales, il héberge près de la moitié des établissements du département. La dynamique entrepreneuriale génère un solde positif de créations d'entreprises sur les dix dernières années. Le territoire compte également 52.5% des exploitations agricoles départementales, avec un taux de remplacement en baisse sur les trois dernières années. **La transmission des outils économiques est un véritable enjeu concernant tous les secteurs de l'économie du territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises.***

Les productions sont diversifiées dans les Pyrénées Ariégeoises parmi lesquelles plusieurs domaines et entreprises sont remarquables dans les filières bois, la papeterie, la plasturgie la métallurgie, l'énergie, l'agro-alimentaire. Les savoir-faire sont valorisés dans les activités artisanales et d'artisanat d'art. L'activité agricole varie selon régions agricoles du PNR des Pyrénées Ariégeoises : quelques cultures à forte valeur ajoutée même si la majeure partie des cultures est destinée à l'alimentation animale principalement, des systèmes de polyculture élevage et d'élevage pur et une zone dédiée à l'activité d'estive. L'éventail des valorisations des productions agricoles est très large : filières longues, les circuits courts, Le pastoralisme est une composante importante de l'occupation et de la valorisation du territoire, fortement impactées par la prédation.

Globalement en baisse depuis dix ans, l'activité salariale est essentiellement concentrée dans les secteurs du commerce et des services.

L'attractivité du territoire repose sur le maintien et le développement de l'activité économique ainsi que son désenclavement. Cette thématique va interroger l'économie présentielle, l'offre foncière d'implantation, la ressource et la compétence de la main d'œuvre. Elle repose également sur l'offre touristique.

Des potentialités sont exploitées ou en devenir et qui valorisent les atouts naturels – production d'énergie photovoltaïque, hydraulique, les ressources locales – filière bois et méthanisation. La valorisation finale de la production locale agricole est relativement faible malgré l'atout que représentent le pôle de transformateurs viande-lait de Saint Giron, l'orientation des exploitations agricoles et autres initiatives en faveur du rapprochement du consommateur et du producteur, et les dynamiques de labels et/ou de marques.

Face aux enjeux de la mondialisation et de la crise environnementale (réchauffement climatique, perte de biodiversité), les Pyrénées Ariégeoises **doivent mettre en place une stratégie ambitieuse pour continuer à exister et exploiter ce potentiel.**

Au regard des différents éléments du diagnostic, **les principaux enjeux concernant le tissu économique des Pyrénées Ariégeoises** portent sur :

- > La transmission des entreprises
- > L'accès au foncier et la mobilisation de ce foncier pour développer la production
- > La structuration des filières économiques locales (filiale viande, filiale fromage, ...) dans une logique environnementale forte
- > La compétence de la main d'œuvre
- > le développement de formation en lien avec les besoins du territoire
- > la gestion de la surfréquentation touristique sur certains sites (Soulcem, Etang de l'Hers, Cascade d'Ars) avec problématiques liées aux dérangements des habitants et des espèces, risques d'accidents et d'incendies, déchets.
- > L'intégration des principes de l'économie circulaire au cœur de la production et de la consommation des Pyrénées Ariégeoises
- > la réduction et la valorisation des déchets
- > favoriser le réemploi
- > la sensibilisation et prévention contre le gaspillage alimentaire
- > la gestion des déchets bois, déchets verts et BTP.

Bilan synthétique Tissu économique

ATOUTS	FAIBLESSES
<p>Faible densité : attractivité Répartition des pôles de proximité Hétérogénéité de la densité de population : pluralité d'occupation de l'espace Baisse de la part des salariés et développement des professions indépendantes : dynamique entrepreneuriale, adaptation Impact des nouveaux arrivants ? Part des résidents secondaires et des retraités : maintien des activités et services de proximité Solde de création d'entreprises positif Part importante de salariés dirigés par un dirigeant de plus de 55 ans : expérience à transmettre Beaucoup de jeunes entreprises : dynamisme et renouvellement Entretien de l'économie présente avec les anciens espace à faible densité : attractivité touristique et résidentielle – qualité de vie 1/3 des habitants dans sa commune de résidence 2 pôles d'emploi importants pour les résidents du PNR des Pyrénées Ariégeoises: Richesse et diversité des productions locales et activités artisanales Diversité des milieux naturels et des paysages, support de nombreuses activités outdoor + Patrimoine historique et culturel Territoire montagnard préservé et à fort potentiel pour tourisme de nature Une itinérance qui structure le territoire, en développement (V81), et notamment un réseau de randonnées développé. Richesse et diversité des petits producteurs innovants Des hommes et des femmes aux profils atypiques/art de vivre/authenticité (savoir-faire) Territoire très actif avec de nombreuses manifestations Amélioration et facilitation des pratiques de tri et recyclage des déchets. Développement de site de compostage pour les biodéchets Un des premiers territoires en bio de France Des marchés très attractifs (habitants et tourisme) Zones pastorales (ressources fourragères) Marque Valeur Parc Filière forêt-bois</p>	<p>Population plus âgée que celle du département Baisse de la population et Hétérogénéité de la densité de population : Accès aux services et gestion des infrastructures Fragilité de l'équilibre des pôles de proximité Baisse de la part des salariés et développement des professions indépendantes Part des résidents secondaires: impact sur le dynamisme local Perte globale du nombre de salariés dans tous les secteurs Part importante de salariés dirigés par un dirigeant de plus de 55 ans : Transmission dans les entreprises agricoles, artisanales, Espace à faible densité : faible densité d'entreprise et coût de transport Besoin de requalification des zones d'activités Seul deux principaux pôles d'emploi sur le territoire. Les flux économiques restent mal identifiés et difficiles à quantifier. Peu de création de valeur ajoutée sur le territoire > peu d'industrie. Manque d'une offre de formation complète sur le territoire Beaucoup d'acteurs agroalimentaires n'ont pas leurs circuits d'approvisionnements dans les Pyrénées Ariégeoises Territoire « tout » voiture et peu de transports publics La filière viande, première activité agricole, exporté en maigre et pas rémunératrice pour les éleveurs locaux. Peu de signes de qualité fort. Peu de démarche collective dans l'entrepreneuriat Pas de stratégie coordonnée d'économie circulaire Une offre d'hébergement et gastronomique limitée Peu de produits packagés vendu au niveau national et international). Un réseau dense de sentiers difficile à entretenir. Adaptation de l'offre touristique à la clientèle étrangère peu développé Des décharges ou dépôts sauvages à réhabiliter. Part importante des Ordures Ménagères Résiduelles Pas de valorisation des déchets verts et bois et déficit d'exutoire pour les déchets du BTP.</p>

OPPORTUNITES	MENACES
<p>De nombreuses entreprises agricoles et agro-alimentaires vont être à reprendre dans les prochaines années, avec de potentiels repreneurs porteurs de valeurs, qui restent à accompagner.</p> <p>Le dynamisme et les valeurs (environnement, solidarité, collectif) portés par les jeunes chefs d'entreprise</p> <p>Prise de conscience du monde agricole, économique et politique de l'importance de développer l'autonomie et la souveraineté alimentaire des Pyrénées Ariégeoises</p> <p>Les cadres collectifs et l'accompagnement portés par le PNR, ses partenaires ou proposés par les politiques publiques peuvent permettre de répondre aux besoins de développement de la transformation locale pour accroître la VA sur le territoire</p> <p>Le territoire se situe en limite des différentes sphères d'influence économique - Toulouse + recherche d'une qualité de vie.</p> <p>Image du territoire qui correspond à une « tendance de vie » post-covid.</p> <p>Part importante de résidence secondaire</p> <p>Intérêt pour l'approvisionnement de bois local pour la construction</p> <p>Le caractère sauvage et authentique du GR10 et des sentiers de randonnée des Pyrénées Ariégeoises</p> <p>Un contexte législatif de l'économie circulaire</p> <p>Développement des démarches environnementales</p> <p>Sensibilité environnementale des consommateurs</p> <p>Mise en place de la tarification incitative sur les déchets prévue en milieu de programme SMECTOM</p> <p>Développement des marques territoriales porteuses de sens et de collectif</p> <p>La concentration d'offre agro-alimentaire dans le Saint Gironnais, porteurs d'image et de potentielles synergies circulaires</p> <p>Les Pyrénées Ariégeoises peuvent être un territoire porteur d'excellence agricole (nombreuses productions innovantes, forte part de l'agriculture AB => indicateurs qui peuvent encore progresser)</p> <p>Une offre de marché, art de vivre à l'ariégeoise, à conforter et promouvoir</p>	<p>L'avenir des activités industrielles agro-alimentaires et papetières, dont le modèle économique ne repose pas sur une ressource territorialisée.</p> <p>La capacité à répondre aux enjeux de mobilisation du foncier pour conforter l'installation d'exploitations agricoles à même de porter le modèle de développement durable et humain porté par le SMPNR => effets néfastes de la mondialisation de l'agriculture (PAC, cours mondiaux, concurrence : industrialisation de l'agriculture)</p> <p>La capacité du territoire à s'organiser pour accueillir le tourisme tout en préservant ses atouts et conservant ses valeurs => effets néfastes du tourisme de masse non maîtrisé</p> <p>La prise de conscience nécessaire des acteurs économiques sur les enjeux de la transition climatique, de la différenciation sur la qualité et la création de valeur ajoutée, pour continuer à exister</p> <p>Les investissements humains et financiers nécessaires pour accompagner la structuration et l'évolution du modèle économique des Pyrénées Ariégeoises => de l'ambition et des moyens nécessaires</p> <p>Individualisme pas compatible avec le besoin de travailler en collectif et de se structurer pour exister (se différencier, créer de la VA)</p>

Bibliographie indicative

Comité Interconsulaire de l'Ariège, 2021. Diagnostic socio-économique du PNR des Pyrénées Ariégeoises. 80 p. disponible sur :

Communauté de Communes Couserans Pyrénées, 2018. Rapport du Service public de prévention et de gestion des déchets et assimilés.

ORDECO, 2017. Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés – Données 2017, Enquête ADEME "Collecte et déchèteries" -- ARIÈGE (09). Disponible sur www.ordeco.org/files/COLLECTE/COLLECTE-2017/Fiches-Departementales/09_Ariege_fiche_collecte_2017.pdf

PNR des Pyrénées Ariégeoises et Association Ça tourne en bon, 2017, Diagnostic territorial du potentiel de développement de l'économie circulaire dans le Haut-Salat.

Région Occitanie, 2019, Plan Régional d'action en faveur de l'Economie circulaire. Pacte régional pour une Alimentation Durable

Vidéos :

SCIC Terroir Ariège Pyrénées :
https://www.youtube.com/watch?time_continue=3&v=lho5GLsfmy&feature=emb_logo

Le réseau Pyrène : témoignage d'acteurs

<https://monnaie09.fr/annuaire-des-professionnels/>